

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : ... BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : ... BELAIR 3366
Rédaction : ... BELAIR 2984
Gérant : ... BELAIR 2239

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA ... \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire britannique ... 8.00
UNION POSTALE ... 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA ... 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE ... 3.00

Nos "bobos" et nos ressources

Les premières révélations du Congrès — Quelques faits topiques — Ce qu'il faudra faire demain — Le rôle de l'argent dans l'effort national — Quelques souvenirs de la campagne ontarienne — L'exemple, des minorités, de l'Ouest — Pour un secrétariat permanent

Nous voilà presque à la veille du Congrès de la Langue française. Deux faits ressortent déjà, avec un indiscutable éclat, de ce qu'on lit et de ce qui se dit un peu partout.

D'un côté, il est évident que nous souffrons de bobos considérables. Cela va de l'ignorance à l'apathie, avec tout ce qui s'ensuit. M. Pelletier parlait l'autre jour de ces gens, de langue et de sang français, qui ne savent à peu près rien de ce qui intéresse leur race, parce qu'ils ne lisent que des journaux anglais ou apparemment indifférents.

L'article portait tellement de plomb qu'il est en train de faire son tour de presse — de la presse, s'entend, qui se soucie des problèmes nationaux. Quelques jours plus tard, le Droit citait un cas lamentable, celui de jeunes gens qui paraissent tellement étrangers aux préoccupations d'ordre national qu'ils quittent les réunions où l'on prétend leur en parler.

Et nous pourrions multiplier les faits qui illustrent deplorablement les conséquences de cette ignorance et de cette apathie.

D'autre part, la préparation du Congrès a révélé des trésors d'enthousiasme et de bonne volonté, chez les tout jeunes particulièrement. Hier encore, notre camarade Arthur Milot, de l'Indépendant de Woonsocket, disait des petits enfants de sa région: Tous ceux qui sont venus en contact avec les élèves de nos écoles, et ceux qui ont pu suivre les concours [concours de français et d'histoire] sont émerveillés des résultats déjà obtenus.

De pareils témoignages nous viennent d'un peu partout.

L'un des résultats du Congrès sera donc de mettre en lumière, à la fois, le nombre et la triste qualité de nos bobos, ainsi que les ressources, presque insoupçonnées, dont nous disposons pour les guérir. La grande tâche du comité qui poursuivra l'oeuvre du Congrès sera de mettre en oeuvre, méthodiquement, avec une tranquillité tenace, toutes ces ressources.

Des gens à courte vue se demandent, paraît-il: Pourquoi tant d'argent? A quoi serviront toutes ces souscriptions? Les organisateurs du Congrès ne "disposent" pas d'abord, et c'est un malheur, de tant d'argent; puis, ils ont à couvrir des dépenses immédiates singulièrement considérables que certains ne paraissent le soupçonner. On ne monte pas une pareille organisation sans qu'il en coûte beaucoup.

Mais, et il faut savoir gré à Mgr Camille Roy de l'avoir publiquement rappelé, ce n'est pas au présent seul, c'est au lendemain surtout que songent les directeurs du Congrès. Celui-ci risquerait de n'être qu'un brillant feu d'artifice, si un corps permanent n'entreprenait d'en poursuivre l'oeuvre, d'assurer la mise en actes des décisions prises, de maintenir entre les divers groupes les contacts établis à l'occasion des fêtes de Québec.

Pour cela il faut non seulement de l'intelligence et du dévouement, mais des ressources d'ordre matériel. Au Congrès de 1912, M. Belcourt avait, nous le craignons, un peu surpris certains de ses auditeurs, en déclarant (nous citons de mémoire): Les Canadiens français conserveront leur langue s'ils ont le courage de porter la main à leur gousset...

L'événement a glorieusement prouvé que l'homme qui parlait ainsi n'envisageait pas la question du seul point de vue piastres et sous. A la cause française, il a donné, avec magnificence, toutes les richesses de son coeur, toutes celles de son intelligence. Et, parmi les images qui illustreront quelque jour nos manuels d'histoire, on devra voir celle de Belcourt, presque septuagénaire, condamné à la chaise longue et griffonnant sur ses genoux, à Saranac, l'un de ses derniers plaidoyers pour la culture française.

Mais, réaliste et familier du monde anglais, Belcourt savait que l'argent est un puissant instrument de travail. On ne peut, pour faire fonctionner certains mécanismes, se dispenser du métal blanc ou jaune. Dans la belle lutte ontarienne, c'est l'intelligence, le

dévouement, la prière qui ont été les grands facteurs d'ordre moral; mais l'argent aussi a joué son rôle. Il a empêché qu'on n'étouffe complètement la résistance.

Au fond, disions-nous un jour à l'un des principaux meneurs de la lutte, la province de Québec ne vous a pas aidés tant que cela, financièrement. Elle ne vous a fourni qu'une soixantaine de mille piastres... (Nous ne garantissons pas le chiffre). — Le secours a été plus puissant que vous n'imaginez, reprit notre ami. Cet argent d'abord, joint aux sacrifices de nos maîtres et de nos maîtresses d'école, nous a permis de tenir debout toutes nos institutions; puis, l'intervention de la province de Québec a donné à nos adversaires l'impression qu'ils ne sauraient l'emporter; qu'ils n'avaient plus affaire simplement à la minorité franco-ontarienne, mais à tout l'élement franco-canadien, et donc qu'ils ne sauraient nous réduire par la famine.

Excellent exemple, soit dit en passant, du bienfait d'une intelligente et cordiale solidarité.

L'expérience est un grand maître d'école. Or qu'ont fait les minorités françaises menacées de façon directe? Elles ont, au centre de leur organisation, constitué un secrétariat permanent, qui exécute les ordres des chefs, assure la liaison entre les divers groupes de chaque province, entre les provinces elles-mêmes, recueille les faits, pare aux besoins inattendus, s'acquitte d'une quantité de tâches qui autrement ne seraient jamais exécutées.

C'est l'histoire de l'Ontario, celle du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta. C'est même, à certains égards, la nôtre dans la région de Montréal.

Sans le secrétariat permanent institué par la Société Saint-Jean-Baptiste, une oeuvre comme celle du Livre français, capable de si grands développements, aurait-elle pu être mise sur pied? Sans ce secrétariat, serait-il possible de maintenir avec les autres groupes de constantes relations? Sans lui, aurait-on même pu donner au mouvement en faveur du Congrès l'ampleur qu'il est en train de prendre?...

Tout cela coûte de l'argent sans doute; mais, en dehors des oeuvres proprement religieuses, qui peuvent disposer de ressources gratuites ou presque, en connaissez-vous beaucoup qui fassent tant avec si peu? Il arrive souvent que l'on mésestime la portée d'un pareil effort. Cela tient, la plupart du temps, à ce qu'on ne le connaît point et, peut-être aussi (disons-le tout bas), au fait que nous sommes beaucoup plus regardants et mécontents quant à l'intérêt général que lorsqu'il s'agit de nos plaisirs particuliers.

Si nous voulons que le Congrès produise son plein effet, il faudra, c'est évident, qu'il soit continué par un organe permanent, disposant de services sérieux. Pour instituer et maintenir cet organe, il faudra de l'argent. Si les souscriptions actuelles, tout compte fait, permettent au Comité du Congrès d'utiliser, pour la fondation de cet organe, des ressources un peu considérables, ce sera excellent. Et l'on peut tout de suite se demander s'il ne conviendrait pas, par la suite, d'instituer pour le même objet une souscription annuelle.

Ceci existe en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. L'effet est excellent et double: cette souscription d'abord permet de tirer du plus grand nombre de gens possible les fonds nécessaires; puis, elle rappelle à tous l'importance des intérêts nationaux, qui exigent de pareils débours.

Quant aux caractères particuliers du futur secrétariat, à ses relations avec les institutions existantes, ce sont des questions qui devront être réglées à Québec même. La seule préparation des réunions de la fin de juin, les démarches qu'elle a entraînées, les relations qu'elle a fait se nouer, ont déjà apporté sur ce sujet les plus précieuses indications.

Les organisateurs du Congrès ne sont pas hommes à négliger pareille richesse. Omer HEROUX

tié de la vaste population, qui consista à espionner, arrêter, garder, juger, condamner, fusiller ou tenir en exil l'autre moitié.

On sait, du reste, que cette façon de procéder n'a, d'autre fin que d'établir solidement et à tout jamais le règne de la complète liberté individuelle, de la démocratie sublimée. Si vous en doutez, vous n'êtes qu'un fasciste, c'est-à-dire un tenant de l'un de ces pays méprisables, réactionnaires et mesquins où tout se fait en petit, même les assassinats et les proscriptions politiques.

Fort heureusement, dans un an ou deux, quand l'Angleterre sera brisée et qu'elle leur aura fait sienne, MM. King et ses amis nous demanderont de marcher contre le fascisme abhorré pour le faire rentrer à tout jamais sous terre et implanter solidement le règne de la démocratie moscoultaire.

Dire que par une singulière contradiction, les amis et les émissaires de Staline ont été et sont les grands démolisseurs de châteaux en Espagne.

Paul ANGER

Bloc-notes

Loyalisme de jadis

Lorsque George I monta sur le trône d'Angleterre, il ne savait pas un mot de français et s'en vantait. Lorsque George III sortait dans les rues de Londres, plusieurs fois il eut affaire à des bandes qui jetaient des pierres sur son carrosse, en hurlant: "No King! pas de roi!"

Lorsque George IV mourut, le Times de Londres écrivit entre autres choses: "On ne connaît personne qui ait jamais laissé moins de regrets de sa mort que le roi qui s'en va. Si George IV eut un ami, nous pouvons affirmer que jamais le nom de cette personne, — homme ou femme, — n'a été connu de qui que ce soit". Le duc de Wellington, vainqueur de Waterloo et l'un des grands hommes de l'Angleterre, s'exclama un jour en public, en parlant des frères du roi: "Ces ducs royaux sont les plus maudites pierres meulrières attachées au col du gouvernement".

L'on disait couramment et avec ironie de Guillaume IV, l'un des prédécesseurs de la reine Victoria: "Ses discours ne valent rien, mais il est royalement bon pour ses dix enfants illégitimes". Tout cela ne trahissait pas un bien vil sentiment monarchiste non plus qu'un loyalisme profond, chez les Anglais du temps. Vint le règne de Victoria, qui changea tout. Puis celui d'Edouard VII, grand roi. Puis celui de George V à la mort duquel le Times écrivit: "Un règne de grandes actions, de grandes épreuves, de grands périls et de grande splendeur vient de se clore. Le nom du roi George V s'ajoute à la liste illustre de ceux qui ont aimé leur pays et n'ont vécu que pour lui". Evolution des rois, évolution du sentiment, évolution des temps...

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, à Québec, vient de faire publier dans un magazine de Toronto (Maclean's, 15 juin) sous le titre: Quebec Invites You to the Cradle on a Continent's History, un remarquable exposé, en ce sens qu'elle enseigne en quelques centaines de lignes une belle leçon d'histoire française aux lecteurs nombreux de ce périodique. Un texte laconique résume l'histoire de la découverte et de l'exploration du Canada, jusqu'aux Rocheuses, par des Français et des Canadiens français. Une illustration montre Frontenac dressé sur le roc de Québec et indiquant du Nord sur la carte de l'Amérique du Nord les endroits, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes, les forêts et les villes découvertes.

Des troubles sévissent dans une partie de Bilbao

Des basques sont aux prises avec des extrémistes qui veulent incendier la ville pour ne laisser que des ruines aux blancs

Le "Popolo d'Italia" blâme les commandants des volontaires italiens du front de Guadalajara

HENDAYE (France), 17 (S.P.A.) — Des réfugiés de Bilbao disent que le président Aguirre a résolu de demeurer dans la capitale et d'y perdre la vie plutôt que de capituler.

Il paraît que bon nombre de miliciens basques se sont livrés aux blancs, après avoir accusé le gouvernement Aguirre de les avoir trompés en disant inexpugnables les fortifications de la capitale basque, lesquelles on qualifiait de "cercle de fer" — avant le passage des troupes blanches.

On tient de sources blanches que des troubles sévissent dans une partie de Bilbao: des Basques sont aux prises avec des extrémistes — "alliés" du gouvernement basque — qui veulent incendier la ville pour ne laisser que des ruines aux blancs.

D'autre part, le consul de France à Santander, qui est arrivé à Saint-Jean-de-Luz il y a quelques heures, dit qu'au moment de son départ, on se battait dans les rues de la ville espagnole en question.

BARCELONE, 17 (S.P.C.-Havas) — Le gouvernement de Catalogne a fait arrêter plusieurs extrémistes, entre autres un nommé Andres Nin, chef d'un parti à tendances trotskystes. Nin a été quelque temps ministre de la justice à Barcelone, il y a quelques mois.

Le gouvernement a aussi enlevé quatre postes de radiodiffusion à des groupements ouvriers et interdit tout fait d'opérer des "réquisitions" sans son autorisation formelle (!)

On dit que le gouvernement a fait tout cela pour se débarrasser d'éléments ayant participé aux troubles qui ont ensanglanté la Catalogne le mois dernier.

HENDAYE (France), 17 (S.P.A.) — Les Espagnols blancs annoncent qu'ils ont capturé à l'embouchure du Nervion trois navires rouges transportant environ 3,000 non-combattants de Bilbao, qui étaient dans un état "pitoyable".

Ils disent que ces non-combattants, des femmes et des enfants pour la plupart, étaient "hébés" et "décharnés", qu'il y avait de nombreux malades parmi eux et que les enfants pleuraient de faim.

ROME, 17 (C.P.-Havas) — Le "Popolo d'Italia" publie aujourd'hui un article où il déclare que les légions de volontaires italiens n'ont pas été mises en déroute, comme on l'a prétendu, sur le front de Guadalajara, mais qu'elles ont subi de très lourdes pertes par suite des erreurs commises par leurs commandants.

L'article réfute les assertions parues dans la presse étrangère à l'effet que les volontaires italiens auraient fui en désordre après avoir abandonné leurs armes et que Guadalajara serait un "second Caporetto". On sait que l'armée italienne subit une défaite humiliante à Caporetto pendant la grande guerre.

Le "Popolo d'Italia" précise que les légions de volontaires italiens ont perdu plusieurs centaines d'hommes et qu'elles ont eu 2,000 blessés à Guadalajara. Les troupes italiennes, dit-il encore, avaient avancé de 40 kilomètres dans des conditions extrêmement difficiles et elles combattaient héroïquement, mais leurs commandants ont commis une grave erreur en ordonnant la retraite.

Huit cents millions de dollars

C'est ce que le chômage a coûté à date à tous les gouvernements du pays — fédéral, provinciaux et municipaux — La politique pratiquée jusqu'ici a été coûteuse et sans résultat d'ordre pratique — "Le Canada n'en a pas eu pour son argent"

La Commission de Placement et le Travail ardu de M. Purvis

Ottawa, 17. — La Commission nationale de placement est en pleine activité. Des gens qui lui touchent de près et qui sont intéressés à son travail, regretteraient que le public soit sous l'impression que la reprise des affaires accomplisse toute seule ce pour quoi la Commission a été établie.

Il est entendu que l'amélioration de la situation économique a fait plus que n'importe quel organisme administratif pour activer l'emploi. Mais là n'est pas la question. La Commission de placement remplit son rôle en tenant un compte aussi exact que possible de l'embouchement des chômeurs dans l'industrie et le commerce, en contrôlant les chiffres fournis par les provinces, les municipalités et les entreprises privées, et surtout en étudiant la capacité d'emploi d'une industrie par rapport à une autre.

C'est là un point très important et qui peut déterminer des initiatives intéressantes. Si, par exemple, il est démontré qu'une industrie est capable d'assurer un emploi plus varié et plus stable qu'une autre, il est évident qu'on fera des efforts particuliers pour stimuler cette industrie. La même constatation peut être faite pour certains genres de travaux publics. Il s'agit tout d'abord d'un travail de surveillance et de contrôle, et ensuite d'un travail d'un caractère technique qui exige, pour arriver à bonne fin, du temps et des enquêtes.

Il ne faudrait donc pas trop se scandaliser des lenteurs de la Commission actuelle; l'erreur première a été d'avoir attendu si tard pour la constituer de façon à ce qu'elle soit réellement utile. Les fonctionnaires de la Commission sont unanimes à vanter l'industrie (sans jeu de mot) du président, M. Purvis. Ce dernier ne touche aucun salaire. Il donne ses services gratuitement. Or, il arrive souvent que M. Purvis passe de très longues journées à son bureau, revoyant les dossiers et dirigeant tout le travail de la Commission.

On fera l'impossible, dans le cadre et dans l'esprit de la politique ministérielle, pour diminuer le nombre des sans-travail et pour éviter la répétition des critiques qui ont été faites au cours de la dernière session. M. Bennett, pour sa part, a soutenu que la Commission de placement n'avait rien fait, alors que M. Denton Mackay soutient que le côté qui avait confié le problème de la jeunesse oisive n'avait guère été plus active. La réplique du ministre du Travail, M. Rogers, avait paru assez consistante sur le moment. Mais le ministre avait avoué lui-même qu'il n'était pas satisfait des résultats obtenus. Reste à voir si les nouvelles ententes avec les provinces, qui devront être annoncées bientôt, tiennent mieux compte que par le passé des besoins des chômeurs, jeunes et âgés, et des difficultés financières des provinces et des municipalités.

On attend avec d'autant plus d'impatience des déclarations officielles à ce sujet que l'on est convaincu que le pays ne peut plus dépenser l'aveuglette comme il l'a fait depuis 1930. D'après une étude récente, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les villes ont dépensé la somme de \$800,000,000 en secours aux chômeurs pendant la période de presque sept années terminée le 31 mars 1937. La Banque du Canada a compilé les dépenses de 1931 à 1936, inclusivement; elles s'élevaient à \$635,000,000. En 1937, les secours aux chômeurs ont exigé une somme d'environ \$165,000,000.

Voici ce qu'on a dépensé chaque année: 1931, \$20,000,000; 1932, \$80,000,000; 1933, \$95,000,000; 1934, \$105,000,000; 1935, \$155,000,000; 1936, \$170,000,000. La somme de \$635,000,000 a été partagée comme il suit: \$260,000,000 au fédéral, \$260,000,000 aux provinces et \$115,000,000 aux municipalités. L'assistance directe a absorbé \$362,000,000, les travaux publics \$231,000,000 et l'aide aux agriculteurs \$42,000,000. Par province, on a dépensé les sommes suivantes: Ontario, \$214,000,000; Québec, \$111,000,000; Saskatchewan \$92,000,000; Colombie canadienne \$56,000,000; Manitoba \$41,000,000; Alberta, \$33,000,000; Nouvelle-Écosse \$15,000,000; Nouveau-Brunswick \$8,000,000 et Ile du Prince-Edouard \$2,000,000.

Failite d'une politique. Ces chiffres ont leur éloquence. Ils démontrent la failite de la politique suivie jusqu'ici en matière de secours aux chômeurs. Ils indiquent les obligations écrasantes assumées par le fédéral, les provinces et les villes, rien que pour empêcher les sans-travail de mourir de faim. On a fait des travaux publics utiles, il faut le dire; notamment les tronçons de la route transcanadienne et quelques édifices publics. Mais toutes les autorités gouvernementales et administratives sont d'accord pour soutenir que le pays "n'en a pas eu pour son argent". C'est pour mettre un terme à ces débours excessifs ainsi qu'à ces troubles permanents que l'on a fondé la Commission de placement.

C'est là une question grosse de conséquences politiques. L'on comprend l'intérêt avec lequel les ministères étudieront les prochains communiqués officiels au sujet des travaux de la Commission.

Léopold RICHER

Le statut de Westminster

Canberra, Australie, 17. — Le gouverneur général de l'Australie, lord Gowrie, a présidé aujourd'hui la cérémonie d'ouverture de la session du parlement australien. Le discours du trône dont il a donné lecture annonce un bill qui ratifie le Statut de Westminster et des négociations avec les gouvernements provinciaux dans le but d'établir un système d'assurance sociale qui vaudrait pour tout le pays.

EN PAGE 2: Sherbrooke et les Cantons de l'Est. Une compagnie qui obtient un domaine à bon compte, la "British American Land", par Emile Benoist.

l'actualité

Quand il n'y aura plus d'espace!

A la cinquantième réunion annuelle de l'Engineering Institute of Canada, hier, il s'est produit un incident émouvant. On a lu le papier de M. Harrison P. Eddy, de Boston. As dans sa profession, M. Eddy était l'un des invités d'honneur du congrès qui devait lui conférer des marques spéciales de l'estime de ses collègues. Il est mort subitement quelques heures avant cette réunion.

M. Eddy devait parler au déjeuner d'hier. Comme il avait apporté avec lui son étude, une anticipation intitulée les cinquante ans à venir, à sa place un collègue l'a lu. L'assistance émue écoutait donc en quelque sorte une voix d'outre-tombe.

M. Eddy prédit d'ici cinquante ans une transformation radicale de la vie en société. La conquête de l'air abolira l'espace; la production massive s'étendra à beaucoup de nouvelles industries; la création des aliments synthétiques abolira une main-d'oeuvre et les espaces bien moindres que l'industrie agricole actuelle; les utilisations du travail manuel seront de beaucoup réduites; les "modiétés de la vie seront, par contre, beaucoup étendues.

Il résulte de ce qui précède que es heures de travail devront être ensiblement contractées. M. Eddy estime que nous connaîtrons, (si nous voulons bien rester pour voir cela) la semaine non plus de quarante heures ou de trente mais de vingt.

Mais tout n'est pas rose dans l'avenir qui se lève: l'homme moderne, pourvu de tant de loisirs, devra les organiser. Il s'agira de trouver que faire de cette abondante matière première, le temps.

C'est des ingénieurs qu'on attend la solution, puisque leur profession consiste précisément à créer des issues, des débouchés, à organiser, à coordonner.

Si ces messieurs du génie civil entrent consciencieusement dans leur rôle, on conceit d'ici leurs offres. On apprécie particulièrement celles-ci à cette saison de l'année où se présente, sur une minuscule échelle, pour tant de pères et de mères de famille exactement le même problème.

Le collège, le couvent ou la petite école rendent aux parents leurs enfants pour trois mois. Il s'agit pour ceux-ci d'organiser ces quatre-vingt-dix jours de loisir. Et ce n'est pas facile, puisque, après tout, il faut bien relâcher un peu les règles ordinaires, fournir aux petits une détente mentale et morale. Il est entendu que le livre, même le livre de lecture, cesse de les intéresser au moins pendant quelque temps. Et dans les foyers citadins comme dans tant de foyers ruraux les occupations manquent qui existaient à un si haut degré au temps de notre enfance.

C'est bien de ceux qui ont aujourd'hui cinquante ans n'ont pas, dans leur jeunesse, et en pleines vacances, entre les âges de sept et vingt ans, connu ce que c'était que de rentrer le bois, de charrier de l'eau, de faire le ménage de la cave et de la cour, de tourner la manivelle de la machine à laver ou de la simple sorbetière à crème à la glace?

Et je ne parle ici que des citadins. A la campagne la variété des emplois était presque infinie. Il en reste encore sans doute mais peu en regard de ce que c'était en ce temps-là où il fallait tant d'heures pour conduire les produits aux chars et pour en revenir. Mais dans les villes, nulle de toutes ces tâches anciennes ne subsiste.

Vingt heures de travail par semaine! Moins d'une journée! De fait, nous connaissons comme moi, nous en avons sans doute été vous-même des gens qui travaillaient souvent

vingt heures par jour. Des milliers d'écoliers, barbus ou imberbes, de tous les âges et de toutes les dispositions, laissés à eux-mêmes non plus trois mais dix mois par année!

C'est un cochon, car les fils de papa qui ont tant de loisir que cela, et qui bénéficient de plus, de tout l'argent possible pour les organiser, ne réussissent, dans la proportion de neuf sur dix, qu'à faire des abrutis d'eux-mêmes et de leurs parasites.

Ne nous faisons pas de l'avance des cheveux blancs. On nous prédit, en effet, Lewis atland, l'avènement du paradis des Soviets en Amérique. Or, voilà une institution qui ne paraît avoir résolu et définitivement, le problème des loisirs!

On affirme que les ingénieurs et civils sont les dieux de la machine soviétique. Ils règnent en maîtres, remplaçant un plan quinquennal par un plan décennal. C'est le pays des plans et des tireurs de plans. La science y a remplacé la foi et les autres vertus théologales.

Mais il ne paraît pas que chez les Russes, à ce que nous racontent tous les visiteurs non infestés du virus rouge, le génie civil, s'il a réussi à organiser les loisirs potentiels de la nation, ait réussi à en créer. On ne parle que de travail et tous les jours on fusille ou on envoie en Sibérie les paresseux, les tire-au-flanc, les saboteurs de ce plan-ci ou de ce plan-là (manière de consoler les gens qui succombent à la famine parce qu'un nouveau plan est resté... en plan).

A voir l'image composite de la Russie que nous offrent les récits des visiteurs, même les moins préjugés, il semble que le paradis soviétique nous débarrassera à jamais du souci de nos loisirs, d'autant plus que l'Etat aura soin, quand il y en aura, s'il y en a jamais, de les régler dans les moindres détails comme il le règle le travail. Au train où vont les choses il n'y aura jamais de loisirs, il restera toujours une occupation pour une moi-

Le carnet du grincheux

Le Grincheux ne croyait pas être si bon prophète, hier, écrivant: "Cette affaire Gagalas... finira peut-être par la grève sur le tas" N'y a-t-il pas eu la grève du verdict?

Si les communistes français soutiennent le régime Blum au point de lui avoir épargné la déchéance, c'est assurément que le régime Blum ne pactise jamais avec les théories, les idées et les hommes du communisme.

G. P.

Le Grincheux

Phalangistes jugés coupables de conspiration contre le chef de l'Etat espagnol et la patrie

St-Jean-de-Luz (France), 17 (S. P. A.). — Des dépêches annoncent qu'un tribunal militaire de l'Espagne blanche a condamné à mort l'ancien chef du mouvement fasciste qui est la Phalange espagnole, M. Manuel Hedilla, et 14 autres dirigeants de la Phalange. Ces phalangistes ont été jugés coupables de conspiration contre le chef de l'Etat espagnol, le généralissimo Franco, et contre la patrie. De plus, ce tribunal a condamné de participation à cette conspiration environ 65 autres dirigeants de la Phalange et il a prononcé 20 d'entre eux au bagne à perpétuité et les autres à la rélegation en Guinée espagnole. Dans le monde diplomatique de St-Jean-de-Luz on croit que le généralissimo Franco commuera les sentences de mort et que, s'il gagne la guerre, les détenus bénéficieront d'une amnistie générale.

Les écoles de Sudbury

Mécontentement des Canadiens français
Sudbury, Ontario, 17 (C.P.). — La population canadienne-française de Sudbury est mécontente de la situation que lui fait la commission du High School de la ville, a déclaré mardi soir M. J.-A. Samson, commissaire nommé par le conseil municipal. Les citoyens canadiens-français qui ont jusqu'ici soutenu de leurs deniers leur propre système d'enseignement primaire supérieur trouvent le fardeau trop lourd, a-t-il annoncé, et la commission du High School devra, cet automne, prendre les mesures voulues pour recevoir en première année 120 élèves de langue française qui réclameront des classes particulières de français.

M. Lapointe à Paris

Inauguration officielle du pavillon canadien le 25 juin — Nombreux Canadiens dans la capitale française
Paris, 17 (P.C.-Havas). — L'inauguration officielle du pavillon canadien à l'Exposition universelle aura lieu le 25 juin, en présence de M. Mackenzie King et de M. Ernest Lapointe.
Le premier ministre s'attend quelques jours à Londres après la clôture de la Conférence impériale mais M. Ernest Lapointe est arrivé hier à Paris, en compagnie de madame et de mademoiselle Lapointe, et de son secrétaire particulier, M. Philippe Picard. Le docteur O. D. Skelton, secrétaire permanent du ministère des affaires étrangères à Ottawa, a visité hier l'exposition avec madame Skelton. Devant le pavillon canadien, il eut l'heureuse surprise de rencontrer un groupe de 25 étudiants et étudiantes qui séjournent à Paris sous la direction du professeur Labarre.
Sauf à la veille de l'inauguration du mémorial de Vimy, jamais autant de Canadiens n'ont été de passage dans la capitale française. Dans les hôtels de Paris, qui sont tous pleins à craquer, on relève sur les registres une moyenne de dix inscriptions avec indication d'origine canadienne.

Centenaire de Victoria

Londres, 17. — (C.P.). — Toutes les statues de la reine Victoria seront décorées de fleurs dimanche prochain à l'occasion du centenaire de son accession au trône.

Avis de décès

LALONDE-HURTUBISE. — A Sainte-Anne de Prescott, Ontario, le 16 juin 1937, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Georges Lalonde, née Clarendine Hurtubise, fille de feu Joseph Hurtubise et de feu Castille Lemaire. Funérailles vendredi.

NECROLOGIE

BÉRUBÉ — A Montréal, le 11, à 52 ans. Arthur Bérubé.
BROSSARD — A Lévis, le 12, à 78 ans. Alexandre Brossard, époux de Madeleine Fournier.
CHEVANELLE — A Montréal, le 14, à 34 ans. Raoul Chevanelle, époux de Gabrielle Lefebvre.
DUCHARME — A Montréal, le 15, à 52 ans. Marie-Reine Tourangeau, épouse de Darius Ducharme.
DUPUIS — A Saint-Luc, le 16, à 78 ans. Eulodite Lachapelle, épouse de J.-O. Dupuis.
GERMARD — A Montréal, le 15, à 75 ans. Joseph Gormard, époux de Rose-Lumière Paris.
LAFOND — A Montréal, le 15, Elisabeth, fille de feu Harnal Lafond et de Malvina Gaudet.
LAHAYE — A Montréal, le 15, à 3 ans. Mariette, enfant de Léopold Lahaye et de Léontine Chartrand.
LALONDE — A Sainte-Anne de Prescott, le 16, à 62 ans. Mme Georges Lalonde, née Clarendine Hurtubise.
LAUZON — A Montréal, le 14, à 86 ans. Orlin Lauzon.
LEBREUX — A Montréal, le 15, à 82 ans. Mme Octave Lebreux, née Marie Caron.
LECAVALIER — A Montréal, le 15, à 22 ans. Eugène Lecavalier.
LECOMTE — A Pont-Viau, le 13, à 63 ans. Eugène Lecomte, époux de Rose-Anne Bérubé.
MAJOR — Au Saut-au-Récollet, le 15, à 83 ans. Aurélie Fournier, épouse de Louis Major.
MOREAU — A Verdun, le 14, Yvonne Vézien, épouse de Paul-Emile Moreau.
NORMANDIN — A Saut-au-Récollet, le 15, Vincent Racicot, épouse de feu Horace Normandin.
PERRAULT — A Outremont, le 15, à 81 ans. Philomène Lemoyne, épouse de feu Joseph-B. Perrault.
PROULX — A St-Fidèle, le 14, à 81 ans. Évariste Proulx, époux de feu Mathilde Renaud.
ROBAILLE — A Montréal, le 13, à 69 ans. Mme J.-E. Robaille.
ST-ONGE — A Dorval, le 14, à 85 ans. Céline Lefebvre, épouse de feu Pierre St-Onge.
THERIEN — A Montréal, le 15, à 67 ans. Dame veuve Benoît Thérien, née Angéline Gélina.

Encouragement aux jeunes

"Lorsque nous aurons terminé l'inventaire de nos ressources naturelles, nous pourrions trouver de l'emploi pour tous les jeunes gens désireux d'entrer dans les carrières industrielles", annonce M. Bilodeau
Québec, 17 (D.N.C.). — "Le retour de la prospérité s'accroît de jour en jour dans le domaine du commerce et de l'industrie", a déclaré hier soir, M. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, qui présidait à l'École technique de Québec, la collation des diplômés et l'ouverture de l'exposition annuelle des travaux des élèves. "À l'école du meuble, tous les finissants sont placés", a révélé le ministre. "À l'école technique des Trois-Rivières et de celle de Shawinigan, tous les finissants sont également placés. À Québec, la plupart le sont déjà et les autres trouveront bientôt des positions rémunératrices. Lorsque nous aurons terminé l'inventaire de nos ressources naturelles, nous pourrions trouver de l'emploi pour tous les jeunes gens désireux d'entrer dans les carrières industrielles."

Le choix des rubans

Québec, 17 (D.N.C.). — Le choix des rubans a eu lieu hier dans la plupart des collèges et séminaires affiliés à Laval. Sur les 128 finissants à Québec, Lévis et Sainte-Anne de la Pocatière, 57 se destinent à la vie religieuse. Québec compte 72 finissants, Lévis 30 et Sainte-Anne de la Pocatière 26.
Les dix-huit élèves finissants du Séminaire de Rimouski ont choisi, hier soir, au cours de la séance solennelle de fin d'année, le ruban qui symbolise la vocation vers laquelle ils se sentent appelés. Six se destinent au sacerdoce, et les douze autres aux professions libérales.
Les treize élèves finissants du Séminaire de Chicoutimi ont choisi leurs rubans de vocation hier soir, au cours d'une brillante fête de famille donnée en leur honneur par le personnel de l'institution.
Sept se destinent au sacerdoce, soit six au Grand Séminaire et 1 aux missions étrangères. Les six autres se dirigent vers les professions libérales.

La grève de St-Hyacinthe

Elle se poursuit sans désordre — Mémoire des grévistes — M. Clovis Bernier attendu
St-Hyacinthe, 17 (D.N.C.). — La grève déclarée mardi et en pleine vigueur mercredi matin chez les ouvriers de la Consolidated Silk Mills Limited, de cette ville, se poursuit sans aucun désordre. Quelque 250 ouvriers, hommes et femmes ont quitté leur travail, et leur geste en paralysa environ 150 autres, incapables de travailler sans les concours des premiers. Le piquetage autour de l'usine s'est fait régulièrement, sans le moindre trouble. La police d'ici cependant intervint dans la journée d'hier, quand un certain nombre de jeunes gens essayèrent d'empêcher le départ d'une charge de marchandises de l'établissement. Il n'y eut ni rixes ni batailles. Les grévistes ont tenu une grande assemblée dans la salle Maskoutaine, rue Cascades où ils ont établi leurs quartiers généraux.
Ils ont préparé un mémoire de toutes leurs réclamations et ils entendent ne pas reprendre leur travail tant qu'il n'aurait pas obtenu ce qu'ils demandent.
M. Albert Côté, président de la Fédération du Textile, S.C.N., de Montréal était présent. Il a déclaré dans une allocution que les réclamations des grévistes lui paraissent justes, ajoutant que tous pouvaient compter sur l'appui de la Fédération représentée par lui. M. Clovis Bernier, agent conciliateur des grèves de Québec, est attendu incessamment et l'on espère que les négociations en vue d'une entente commenceront dès aujourd'hui.

Vient de paraître

"MANUEL DES QUESTIONS ET REPONSES D'EXAMENS DES GARDES-MALADES"
Beau volume de 460 pages contenant plus de 1000 questions pratiques, rédigées dans un style clair et concis, sur tous les sujets généraux de médecine qui intéressent les religieux hospitaliers, les gardes-malades les étudiants en médecine et les infirmiers.
Le premier et le seul du genre au Canada.
Reliure solide, typographie aérée, manipulation facile.
Au comptoir \$2.00, par la poste \$2.20.
Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

"Pamplemousse" ou "grapefruit"?

La "grapefruit" est un pamplemousse amélioré
Paris, 17 (P.C.-Havas). — Faut-il dire pamplemousse ou grapefruit? Pour apporter une réponse décisive à cette question controversée, le Comité de la rose et de l'orange au Sahara se réunissait hier en un déjeuner amical sous la présidence de la maréchale Lyautey. A l'heure des toasts, le lieutenant-colonel Graveraux, ex-collaborateur de Lyautey, rappela les beaux résultats obtenus par le comité pour fleurir de roses les oasis sahariennes et acclimater diverses espèces fruitières à Goïcia, choisi comme station expérimentale.
Enfin, les techniciens les plus qualifiés démontrèrent clairement les différences qui existent entre les pamplemousses et les grapefruits. Les pamplemousses sont des fruits à peau épaisse et à pulpe non fondante, acide et amère; ils peuvent atteindre la dimension d'un melon; les grapefruits sont les dérivés par hybridation et par sélection du pamplemousse et de l'orange. Leur nom provient de la disposition des fleurs en grappe et, par suite, des fruits (grapefruit). Le grapefruit est donc un pamplemousse amélioré.
Il en existe plusieurs variétés de formes et de qualités diverses, multipliées par le greffage, à la pulpe très juteuse, d'acidité variable et d'arôme très réduite. Le débat se termina sur une amusante démonstration: J.-H. Ricard, ancien ministre de l'Agriculture, présenta aux convives d'authentiques pamplemousses qu'il avait fait venir par la circonstance de Ratab. Chacun fut alors bien convaincu que ce sont des grapefruits et non des pamplemousses qu'il faut offrir à ses amis.

Le suicide de Cherviakov

Exécution de 151 personnes pour trahison, sabotage, etc., des centaines d'arrestations et l'expulsion de centaines de mille membres du parti communiste, en Russie
Moscou, 17. — (A.P.). — Le groupe Staline qui détient le pouvoir en Russie soviétique poursuit implacablement sa politique de suppression de tous les oppositionnistes et de tous les suspects. Après l'exécution du maréchal Toukhatchevsky et de plusieurs généraux, on annonce maintenant le suicide du président de l'une des onze républiques soviétiques, la Russie blanche, Alexandre Cherviakov. Le gouvernement prétend que Cherviakov s'est suicidé à la suite d'affaires de famille mais cela semble assez peu plausible quand on se rappelle qu'il avait été accusé de trahison à l'une des récentes réunions du parti communiste et quand on sait que 45 des officiers supérieurs de son gouvernement ont été arrêtés sous l'accusation de trahison ces jours derniers.
Depuis le procès des prétendus partisans de Trotsky en août dernier, on signale en Russie l'exécution de 151 personnes accusées de trahison, de sabotage, des centaines d'arrestations et l'expulsion de centaines de mille membres du parti communiste.

La dictature de Blum

Paris, 17. — (A.P.). — Le premier ministre Léon Blum a soumis aujourd'hui au comité des finances du Sénat le bill qui lui confère virtuellement la dictature en matières financières. M. Blum et M. Auriol, le ministre des finances, défendront eux-mêmes devant le comité du Sénat la mesure qui a déjà été approuvée par la Chambre, mais qui a failli provoquer la chute du gouvernement. Le gouvernement aura certainement à combattre l'opposition de plusieurs sénateurs, mais on ne croit pas qu'il ait à faire face à une nouvelle crise.

Un domaine à bon compte, la British American Land

La "British American Land Company" avait obtenu un fief de 1,094,277 acres dont elle dut abandonner la moitié — Ce que le gouverneur Durham écrivait du prix d'achat
XIII
La British American Land Company fut organisée à Londres en 1832 et commença ses opérations en 1835. Les colons qu'elle établit dans les Cantons de l'Est venaient d'Ecosse, des îles du nord de l'Ecosse et aussi de l'Ulster. Même ces derniers étaient pour la plupart d'origine écossaise. Parmi les recrues de la compagnie, très peu d'Anglais qui ne restèrent pas longtemps dans les Cantons, mais se dirigèrent vers le Haut-Canada.
Les protégés de la compagnie entraient dans notre pays par le Saint-Laurent. Pour se rendre jusque dans les Cantons de l'Est, il leur fallait des chemins. Ils étaient à peu près construits quand ils arrivèrent. Dès 1809, le gouverneur Craig avait fait ouvrir le chemin qui porte son nom, de Québec à Richmond, et de là jusque au fond du canton de Hereford, dans Compton. Le chemin Godford, qui branche sur le premier, fut construit de 1830 à 1835. Le chemin de Stanstead à Montréal avait été ouvert en 1817 et celui de Sherbrooke à Montréal était terminé en 1835.
Avant cela, les premiers colons venus des Etats-Unis avaient improvisé une voirie, mais bien imparfaite, aux voies courtes, n'allant guère que d'un coin de canton à un autre coin de canton. Il semble qu'avant de déterminer un courant d'immigration britannique, l'administration anglaise du Canada ait voulu assurer des moyens de communication à ceux qui allaient venir.
Deux comités qui s'unirent
Dans son histoire du comité de Compton, Channell écrit que dans les bureaux de la compagnie, à Londres, l'on garde le rapport d'un comité provisoire, daté du 6 février 1832, recommandant l'établissement immédiat de la British American Land Company. Selon ce rapport, il existait, dès 1825, deux comités indépendants, l'un à Londres, l'autre à Montréal; ils existaient sans se connaître, les deux ayant le même but, peupler les Cantons de l'Est avec des colons des îles Britanniques.
Le comité de Montréal finit par apprendre l'existence de celui de Londres et lui délégua un représentant, l'honorable W. B. Felton, membre du Conseil législatif d'alors. Les deux comités se fusionnèrent. En 1832, la British American Land Co. s'organisa. Son capital est de 250,000, en 10,000 actions de £50. Un même souscripteur ne peut obtenir plus de cent, ni moins de cinq actions.
Vers le même temps, au Canada, une assemblée convoquée à Lennoxville manifesta sa sympathie à la compagnie londonienne, s'engagea à l'appuyer, adresse même une pétition à la Législature de Québec pour demander à celle-ci d'aider l'entreprise.
Dès 1833, la compagnie cherche des recrues dans les îles Britanniques. A cette fin, elle publie une plaquette dans laquelle elle annonce que le gouvernement a convenu de lui vendre les réserves de la Couronne et d'autres terres de la Couronne dans les comtés de Stanstead, de Shefford et de Sherbrooke (les comtés de ce temps-là, ce qui va de soi). Channell cite des extraits de la plaquette:
"1.— Des réserves de la Couronne et des terres arpentées de la Couronne. Environ 251,000 acres, dans les comtés de Shefford, Stanstead et Sherbrooke. Ces terres sont situées pour la plupart dans des lots détachés de fermes de 200 acres chacune, réparties dans les régions colonisées du pays et très propres à la colonisation par suite de leur proximité des moulins, des boutiques, des écoles, des églises...
2. — Le territoire Saint-François, contenant environ 596,000 acres dans le comté de Sherbrooke. Cette grande étendue de terre est comprise dans les cantons de Garthby, Strafford, Whitton, Weedon, Lingwick, Adstock, Bury, Hampden, Marston, Dilton, Chesham, Emberton et Hereford, entre la haute Saint-François et le lac Mégantic.
La compagnie expose qu'il est convenu avec le gouvernement de Sa Majesté que celui-ci dépensera plus de £50,000 du prix d'achat payé par la compagnie en travaux publics de toutes sortes: chemins, ponts, canaux, marchés publics, écoles, église, presbytères et autres entreprises qui peuvent être utilisées en commun par les sujets de Sa Majesté.
Un domaine assez vaste
Channell rapporte que la compagnie fit subséquemment l'acqui-

Une compagnie qui obtient un domaine à bon compte, la British American Land

La "British American Land Company" avait obtenu un fief de 1,094,277 acres dont elle dut abandonner la moitié — Ce que le gouverneur Durham écrivait du prix d'achat
XIII
La British American Land Company fut organisée à Londres en 1832 et commença ses opérations en 1835. Les colons qu'elle établit dans les Cantons de l'Est venaient d'Ecosse, des îles du nord de l'Ecosse et aussi de l'Ulster. Même ces derniers étaient pour la plupart d'origine écossaise. Parmi les recrues de la compagnie, très peu d'Anglais qui ne restèrent pas longtemps dans les Cantons, mais se dirigèrent vers le Haut-Canada.
Les protégés de la compagnie entraient dans notre pays par le Saint-Laurent. Pour se rendre jusque dans les Cantons de l'Est, il leur fallait des chemins. Ils étaient à peu près construits quand ils arrivèrent. Dès 1809, le gouverneur Craig avait fait ouvrir le chemin qui porte son nom, de Québec à Richmond, et de là jusque au fond du canton de Hereford, dans Compton. Le chemin Godford, qui branche sur le premier, fut construit de 1830 à 1835. Le chemin de Stanstead à Montréal avait été ouvert en 1817 et celui de Sherbrooke à Montréal était terminé en 1835.
Avant cela, les premiers colons venus des Etats-Unis avaient improvisé une voirie, mais bien imparfaite, aux voies courtes, n'allant guère que d'un coin de canton à un autre coin de canton. Il semble qu'avant de déterminer un courant d'immigration britannique, l'administration anglaise du Canada ait voulu assurer des moyens de communication à ceux qui allaient venir.
Deux comités qui s'unirent
Dans son histoire du comité de Compton, Channell écrit que dans les bureaux de la compagnie, à Londres, l'on garde le rapport d'un comité provisoire, daté du 6 février 1832, recommandant l'établissement immédiat de la British American Land Company. Selon ce rapport, il existait, dès 1825, deux comités indépendants, l'un à Londres, l'autre à Montréal; ils existaient sans se connaître, les deux ayant le même but, peupler les Cantons de l'Est avec des colons des îles Britanniques.
Le comité de Montréal finit par apprendre l'existence de celui de Londres et lui délégua un représentant, l'honorable W. B. Felton, membre du Conseil législatif d'alors. Les deux comités se fusionnèrent. En 1832, la British American Land Co. s'organisa. Son capital est de 250,000, en 10,000 actions de £50. Un même souscripteur ne peut obtenir plus de cent, ni moins de cinq actions.
Vers le même temps, au Canada, une assemblée convoquée à Lennoxville manifesta sa sympathie à la compagnie londonienne, s'engagea à l'appuyer, adresse même une pétition à la Législature de Québec pour demander à celle-ci d'aider l'entreprise.
Dès 1833, la compagnie cherche des recrues dans les îles Britanniques. A cette fin, elle publie une plaquette dans laquelle elle annonce que le gouvernement a convenu de lui vendre les réserves de la Couronne et d'autres terres de la Couronne dans les comtés de Stanstead, de Shefford et de Sherbrooke (les comtés de ce temps-là, ce qui va de soi). Channell cite des extraits de la plaquette:
"1.— Des réserves de la Couronne et des terres arpentées de la Couronne. Environ 251,000 acres, dans les comtés de Shefford, Stanstead et Sherbrooke. Ces terres sont situées pour la plupart dans des lots détachés de fermes de 200 acres chacune, réparties dans les régions colonisées du pays et très propres à la colonisation par suite de leur proximité des moulins, des boutiques, des écoles, des églises...
2. — Le territoire Saint-François, contenant environ 596,000 acres dans le comté de Sherbrooke. Cette grande étendue de terre est comprise dans les cantons de Garthby, Strafford, Whitton, Weedon, Lingwick, Adstock, Bury, Hampden, Marston, Dilton, Chesham, Emberton et Hereford, entre la haute Saint-François et le lac Mégantic.
La compagnie expose qu'il est convenu avec le gouvernement de Sa Majesté que celui-ci dépensera plus de £50,000 du prix d'achat payé par la compagnie en travaux publics de toutes sortes: chemins, ponts, canaux, marchés publics, écoles, église, presbytères et autres entreprises qui peuvent être utilisées en commun par les sujets de Sa Majesté.
Un domaine assez vaste
Channell rapporte que la compagnie fit subséquemment l'acqui-

Deux croiseurs britanniques

Deux croiseurs britanniques arrivèrent ce soir au port de Montréal, le York et l'Apollon. Ils s'amarreront à la jetée Laurier et séjourneront dans le port jusqu'au 28 juin. De Montréal, ils mouilleront à Québec jusqu'au 2 juillet.
Après cet abandon, raconte Channell, le gouvernement se mit à faire la distribution gratuite à des colons de lots pris à même ce territoire. Les bénéficiaires de cette générosité étaient d'anciens colons qui avaient acheté des terres de la British Land et pour lesquels, au dire de Channell, la compagnie avait fait de grands frais. "Non seulement la compagnie subit-elle ainsi une lourde perte mais elle devint tout à fait impopulaire, on lui reprocha d'exercer un monopole et de ne pas suivre l'exemple d'un gouvernement en donnant ses terres."
En 1841, la Compagnie, ayant voulu trop absorber, avait dû restituer 511,447 acres de terre. Channell s'apitoie presque sur son sort, en constatant qu'en 1895, il ne lui restait plus que 119,499 acres de son premier domaine de 1,094,272 acres.
Les mérites de la compagnie
La British American Land Company fit sans doute venir des colons mais fit-elle grand'chose pour les établir convenablement? M. Raouf Blanchard, dans son récent ouvrage sur les Cantons de l'Est, émet un fort doute à ce sujet. Il s'appuie du reste sur un auteur de langue anglaise, B. N. Robinson: "Early History of the Eastern Townships of the Province of Quebec."
Nous citons M. Blanchard: "En fait, la Compagnie, qui commença ses opérations en 1835, s'occupe avant tout de la partie immédiatement profitable de son programme, la coupe du bois, et elle faisait aux futurs colons des prix trop élevés. Elle a stérilisé la région de Stoke... paralysé la colonisation dans Compton et le sud de Frontenac... elle a retardé l'essor industriel de Sherbrooke, en se cramponnant trop longtemps à la propriété des chutes de la Magog."
En fait de colonisation véritable, la British American Land Company n'en a pas fait beaucoup. En 1841, elle était essouffée; dans les années qui ont suivi, le gouvernement lui faisait concurrence; bientôt l'immigration britannique avait cessé dans les Cantons de l'Est. "Pratiquement, nous n'en trouvons plus trace après 1856," note M. Blanchard. C'est au contraire, à partir de ce temps-là, l'exode des Britanniques, vers les Etats-Unis et vers l'Ouest. La poussée canadienne française va commencer et, vers 1870, s'intensifiera.
Emile BENOIST
Prochain article: Une poussée gaélique sur vieux fond loyaliste.
N. de la R. — L'article d'hier, mercredi, aurait dû être numéroté XII au lieu de XI.

FAITES DE BARCLAYS VOS BANQUIERS

Vous êtes cordialement invités à discuter vos problèmes bancaires, soit domestiques, soit avec l'étranger, avec la banque BARCLAYS du Canada, affiliée au groupe bancaire mondial de BARCLAYS.
LES RESSOURCES DU GROUPE DE BANQUES BARCLAYS SE CHIFFRENT A PLUS DE 9 BILLIONS DE DOLLARS
Barclays Bank (Canada)
214 RUE SAINT-JACQUES, OUEST MONTREAL 60 KING STREET WEST TORONTO

DEUXIEME CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

Québec, 27 juin-1er juillet 1937
BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Comité montréalais 1182, rue Saint-Laurent Montréal.
CONSERVONS NOTRE HERITAGE FRANÇAIS
Ci-inclus, chèque de... dollars (\$.....), comme contribution au Congrès de la Langue française.
Nom.....
Adresse.....
Veuillez faire chèque à l'ordre du Congrès de la Langue française, Comité montréalais.

CLASSES DE MEMBRES

Société ou corporation Particulier
PROTECTEUR: \$100 ou plus . PROTECTEUR: \$100 ou plus
BIENFAITEUR: 25 " " BIENFAITEUR: 10 " "
DONATEUR: 10 " " DONATEUR: 5 " "
TITULAIRE:
ADHERENT: moins de \$2
N.B.—Une carte permettant l'admission à toutes les séances sera envoyée à ceux qui souscriront \$2 ou plus.

Collection "Cigale"

pour les enfants de 8 à 10 ans
Chaque volume cartonné, avec couverture en couleurs, quelques illustrations en noir, gros caractères, édition soignée.
Au comptoir, 25 sous — par la poste, 30 sous.
UNE ARMURE D'OR, par la Comtesse d'Albane.
LES MIRAGES DU SAHARA, par la même.
MAITRE TRILBY L'ECUREUIL, par la même.
JOHNNY D'IRLANDE, par la même.
L'AIR NE FAIT PAS LA CHANSON, par Suzanne Minost.
HISTOIRE DU VERITABLE GRIBOUILLE, par George Sand.
GONTEVA A MADEMOISELLE ROSE, par Paul Roland.
GENIEVIEVE DE BRABANT, par le chanoine Schmid.
LE ROSIER suivi de LA MOUCHE, par le même.
ITHA — Comtesse de Toggenbourg, par le même.
LOUIS LE PETIT IMIGRE, par le même.
LES OEUF DE PAQUES, par le même.
LA REINE DES GELS ET DES NEIGES, par la même.
ROSE DE TANNEBOURG, par le même.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR",
430, rue Notre-Dame est :: :: Montréal

Son chemin de Damas

Éditeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières. Illustration: Jean-Jacques Crvelles, Trois-Rivières.
Jacques, je ne te cacherais rien cette fois je dois te mettre bien en face de la réalité, si dure soit-elle.
Tu sais que le dernier bilan accuse une baisse assez sensible dans les recettes, puis la clientèle diminue.
Jacques, on attribue à la envolée nos difficultés financières, et je le crois! Que penses-tu de tes pertes de temps dans les clubs? Assez, mon père!
Non, je vais parler et te dire toute la vérité! Jacques, tu es la compromettre ton avenir et celui de notre maison...
(Malheur à moi! si ça fait tout!)

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER
Demain: VENDREDI, 18 juin 1937
Saint-Ephrem, diacre, conf. et docteur.

DEMAIN
CIEL COUVERT
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 59.

Les gardes franco-américaines et le défilé du 24 juin

Congrès conjoint des gardes indépendantes franco-américaines et canadiennes le 27 juin

L'Union des Gardes Indépendantes Franco-Américaines tiendra cette année son congrès à Montréal. Les gardes franco-américaines, — la fédération en compte 54, — seront les invitées de l'Union Catholique des Gardes Indépendantes du Canada et plus particulièrement de la garde de Sainte-Philomène de Rosemont, le 27 juin prochain.

Visiteurs distingués à Montréal le 24 juin

Les chefs de tous les groupes français extra-québécois hôtes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal le jour de la fête nationale

La célébration de la fête nationale à Montréal sera rehaussée cette année par la présence de représentants éminents de la plupart des groupes français extra-québécois. On sait que le gouverneur de la Louisiane, S. E. M. Richard-W. Lhé, sera à Montréal le 24 juin avec ses autres membres de la délégation louisianaise au Congrès de la Langue française et qu'il sera reçu par les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste et par le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis.

La Société Saint-Jean-Baptiste compte également sur la présence des chefs des minorités françaises au Canada. Voici la liste des personnages de marque qui ont accepté l'invitation de la société et qui rendront part aux manifestations de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal:
Alberta: M. le Dr L.-O. Beauchemin, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, M. Léo Belhumeur, secrétaire.

Dom Sébastien Braun à Radio-Canada

Dom Sébastien Braun, O.S.B., directeur de l'atelier d'art religieux de l'abbaye de Maredsous, Belgique, donnera un interview à Radio-Canada, ce soir, à 6 h. 30. C'est l'abbé Emile Vaillancourt, président de la Semaine Belgo-Canadienne, qui fera l'interview.

In avis du directeur des finances

M. Roberge, directeur des finances, donne un dernier avis aux contribuables qui n'ont pas encore payé les licences et permis annuels qu'ils doivent payer. Il s'agit des licences et permis de boyaux d'arrosage, possession de caniches, permis de voitures, chevaux, etc., qui sont dus depuis le 1er mai. C'est le dernier avis que donne le directeur des finances. Si les intéressés refusent de remplir leurs obligations, des poursuites seront intentées devant les tribunaux. Jusqu'à la ville a usé de tolérance, afin de permettre à tous les intéressés de mettre ordre dans leurs affaires, mais la ville ne peut accorder de sursis plus loin le lundi prochain.

Abolition des secours directs à Shawinigan

Les Trois-Rivières, 17. — (D.N.C.) — Le conseil direct sera abolie Shawinigan le premier juillet prochain. Les derniers bons de secours seront distribués dans la semaine du 21 juin. Le conseil, le soir, son assemblée régulière sous la présidence du maire Alexandre Gélinas, a pris cette décision à la suite de l'entrevue possible de travaux considérables par la cité. Le conseil a en même temps décidé que les contribuables de Shawinigan iraient aux urnes les six et sept juillet pour voter un règlement d'emprunt de 160,000. Il a aussi accepté l'octroi de 870,000 accordé par le gouvernement provincial pour l'érection d'un édifice industriel municipal pour l'aménagement d'un parc dans le quartier no 3.

EN VACANCES faites-vous suivre par LE DEVOIR

Table with 2 columns: Canada, Etats-Unis. Rows for 1 semaine, 2 semaines, 3 semaines, 1 mois, 2 mois. Prices range from 20 to 1.00.

La souscription du Congrès

L'obole des écoliers — Le travail des sections de la Saint-Jean-Baptiste — Les noms spéciaux

Le sous-comité montréalais qui s'est chargé de recueillir les souscriptions pour le deuxième Congrès de la Langue française s'est déjà mis au travail et les premiers résultats sont fort encourageants. On sait que ce sous-comité s'est assigné un objectif de \$15,000 qui sera la contribution matérielle de la région métropolitaine de Montréal au congrès.

Voici comment les directeurs du comité de la souscription comptent s'y prendre pour atteindre leur objectif: on a fixé trois quote-parts de \$5,000 qui seront accueillies, la première dans les écoles, la seconde dans les paroisses, la troisième par la sollicitation auprès des sociétés et des particuliers dont on a dressé une liste.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a versé une souscription assez considérable en échange des boutons qui ont été distribués dans les écoles comme souvenirs du congrès: on compte sur les oboles des écoliers et écolières pour atteindre l'objectif de \$5,000.

Ce sont les soixante sections de la Société Saint-Jean-Baptiste qui se sont chargées de faire le travail dans les paroisses. La section Ste-Cunégonde a déjà recueilli pour sa part plus de \$200.

On a déjà envoyé une lettre circulaire aux sociétés et aux particuliers inscrits sur la liste des noms spéciaux et on a constitué des équipes de volontaires qui leurs rendront visite pour recueillir leur souscription.

Au Séminaire de Québec

Québec, 17 (D. N. C.). — Le Séminaire de Québec a clos hier soir, de façon brillante, l'année scolaire 1936-1937. La distribution des prix aux élèves des classes supérieures à la troisième, la prise des rubans par les finissants, leurs adieux à l'institution qu'ils vont quitter et, enfin, les derniers conseils sont les événements qui se sont déroulés dans la salle des promotions de l'Université Laval.

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval a présidé cette soirée, entouré des prêtres de la maison, et exprimé les vœux du Séminaire aux finissants. Après la distribution des prix, les finissants vinrent tour à tour choisir les rubans qui symbolisent les professions choisies.

M. Paul Lacouline se fit l'interprète de ses confrères pour prononcer leurs adieux à leur Alma Mater.

Un avion rouge attaque un navire italien

Londres, 17 (S.P.A.). — Un agent de la firme Lloyd câble de Gibraltar qu'un avion de l'Espagne rouge a cherché à bombarder le navire italien Madda, au large d'Oran. Il paraît que le navire, qui se rendait de Port-Soudan à un port d'Ecosse, fait eau, par suite d'un abracement causé par des bombes qui ont explosé près de sa coque.

Mort de Dom Cabrol

Paris (Par courrier). — Nous apprenons la mort survenue, dans sa 81e année, du Rme P. Dom Fernand Cabrol, Abbé de Saint-Michel de Farnborough (Angleterre). Né à Marseille le 12 décembre 1855, profès à l'abbaye de Solesmes le 29 septembre 1877, prieur de cette abbaye (1890-1896), Dom Cabrol fut envoyé en Angleterre lors de la fondation du monastère de Farnborough, en 1896.

En 1899, il en devenait prieur et, le 20 juillet 1903, il était élu Abbé. En 1924, il obtint de Rome la nomination d'un Abbé codajuteur, le Rme P. du Boisroyray, qui lui succéda de plein droit.

Anteur très connu et universellement apprécié d'ouvrages savants, Dom Cabrol a travaillé à répandre le goût de la liturgie dans le public catholique. Il a écrit notamment la Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France, l'Histoire du cardinal Pitta, le Livre de la prière antique, les Origines liturgiques, Introduction aux études liturgiques, etc. Dom Cabrol dirigeait la publication des Monumenta Ecclesiae Liturgica et du Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.

En 1920, Dom Cabrol avait reçu du roi d'Angleterre la décoration de l'Order of British Empire. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1934.

Le 24 juin aux Trs-Rivières

Les Trois-Rivières, 17. — La fête nationale de la St-Jean-Baptiste sera chômée le 24 juin prochain avec un éclat inaccoutumé. Les grandes industries trifluviennes ont décidé de fermer leurs portes le 24 juin pour permettre à leurs ouvriers de langue française de chômer. Ce sont la St-Lawrence Paper, la Wabasso Cotton, la Canada Iron Foundries, la Wayagamack et l'International Paper. La société St-Jean-Baptiste a élaboré un intéressant programme. De son côté le Conseil des métiers et du travail aura un grand programme d'amusement au terrain de l'exposition.

Roosevelt prié d'intervenir

Columbus, Ohio, 17. — (S.P.A.) Le gouverneur de l'Ohio, M. Martin-L. Davey, demande au président Roosevelt d'intervenir dans la grave crise qui paralyse l'industrie de la laine dans la région des Grands Lacs. Il déclare que non seulement cette grève cause des pertes considérables, mais qu'elle est dangereuse.

Les examens du baccalauréat

Les élèves de rhétorique et de philosophie des collèges secondaires affiliés à l'Université de Montréal en sont à la troisième et dernière journée de leurs examens de baccalauréat.

Le sujet de la composition française est bien approprié au congrès qui aura lieu à Québec à la fin du mois. Voici comment les examinateurs proposent aux candidats de le traiter:

COMPOSITION

Chaque année, pendant les vacances, un bon nombre de jeunes Anglo-Canadiens viennent suivre des cours de littérature française dans notre province.

Durant le second Congrès de la langue française, on vous invite à exposer à plusieurs d'entre eux les raisons que nous avons au Canada de maintenir et de généraliser l'usage du français.

Vous en profiterez pour établir les droits de cette langue en ce pays.

2o Vous insistez sur le caractère universel du français.

3o Vous faites ressortir les avantages du bilinguisme pour la civilisation canadienne.

Les candidats aux examens — ils sont environ 200 en tout — ont mis en latin un passage des Caractères de La Bruyère traitant de l'homme, et en français un passage de Cicéron sur les raisons qu'a le sage de s'intéresser aux affaires publiques. La version grecque était tirée d'Isocrate.

Les examens finiront ce soir. La correction se fera cette année par plus de 30 professeurs au séminaire de Valleyfield. Les résultats seront connus dans une dizaine de jours seulement.

Ordination à Montréal-Est

Dimanche prochain, Son Ex. Mgr Limoges, évêque de Montréal, ordonnera à la prêtrise Léo-Paul Limoges, de Montréal-Est. La cérémonie se déroulera dans l'église paroissiale de Montréal-Est.

L'aviation

Paris, 17. — (A.P.) — Pendant que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne organisent le service de transport aérien de l'Atlantique-nord, avec le concours de l'Etat libre d'Irlande et du Canada, des compagnies, française et allemande, jettent les bases de services aériens au-dessus de l'Atlantique-nord et de l'Atlantique-sud et des pays d'Orient. La compagnie Air-France et la compagnie Deutsch-Lufthansa annoncent qu'elles coopèrent à l'établissement de ces derniers services.

M. J. H. Parkin estime que le service aérien Canada-Angleterre transportera environ 25 passagers par semaine et 4,000 livres de courrier, à chaque traversée dans un sens ou dans l'autre. M. Parkin est l'expert en aéronautique du conseil national des recherches d'Ottawa. Il a tenu ces propos devant le congrès des ingénieurs hier. D'après lui, un passager pourra dîner à Londres un soir et prendre le thé à Montréal le lendemain.

Devant les congressistes de l'Institut du génie civil, le ministre du transport, M. Howe, a annoncé que le Canada posséderait 24 pour 100 du service transatlantique aérien, qui organisera des envolées d'essai le 24 juin. M. Howe a parlé après M. Parkin, et a proposé un vote de remerciement au fonctionnaire fédéral.

Alphonse Noël condamné à cinq ans

M. le juge Lazure, de la Cour supérieure, président du terme des Assises qui vient de terminer, a prononcé deux sentences ce matin. Il a condamné Alphonse Noël, traité coupable d'homicide involontaire pour la mort de Normande Doherty, à cinq ans de pénitencier à compter de son incarcération, il y a environ un an. Noël a affirmé son innocence; le juge a dit que la première fois qu'il a été trouvé coupable, il a été condamné à dix ans, mais qu'il tient compte de son âge.

Le juge a condamné Arthur Brien, coupable d'obtention d'argent sous de fausses représentations, à deux ans de pénitencier; le coupable a promis de ne plus recommencer, mais le juge lui a fait remarquer qu'il a déjà été condamné sept fois pour la même offense.

Le président du tribunal a ensuite remercié le greffier, M. Godin, et le capitaine Taché et ses constables, puis le huisserie a proclamé la clôture du terme.

Le banquet au maire Ferland

Les amis du maire de Verdun, ont donné un dîner hier soir au Club Canadien, à l'occasion de la réélection de M. Ferland comme maire de Verdun pour la troisième fois. Un grand nombre de citoyens de Verdun assistaient à la fête. M. Ferland a remercié ses amis de ce témoignage d'estime, et il a déclaré de ce qu'il fait son conseil, notamment pour diminuer le chômage. M. Francis Fautoux, C.R., aviseur légal de Verdun, a proposé la santé de M. Ferland, et c'est en réponse à cette santé que le maire a prononcé une allocution. On a présenté à M. Ferland comme souvenir de la soirée un service d'agenterie.

Mgr Maurault de retour de Québec

Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, est de retour d'un voyage à Québec, relatif à l'Université. Mgr le recteur n'a rien voulu déclarer.

Les professeurs de l'Institut botanique

Les professeurs de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal sont en train de tracer leur programme de vacances.

Le directeur, le Frère Marie-Victoria, n'a pas encore mis au point son propre programme, mais on peut dès maintenant dire qu'il partagera son temps entre le Jardin botanique de Maisonneuve et des explorations floristiques à l'extérieur de la ville.

M. Jacques Rousseau ira étudier la flore de l'estuaire du Saint-Laurent.

M. Jules Brunel entreprendra l'étude de la flore algologique de certains lacs des Laurentides.

Mlle Marcelle Gauvreau se dirigera vers le Saguenay pour y étudier les algues marines.

M. Emile Jacques retournera à l'Université Cornell, aux Etats-Unis, et donnera son temps à la pathologie des plantes.

Dans plusieurs Facultés et Ecoles ou Instituts de l'Université, des professeurs occuperont leurs vacances à la poursuite de recherches ou de travaux scientifiques.

Feu J.-B.-D. Coulombe

M. J.-B.-D. Coulombe est mort subitement d'une crise cardiaque, hier non loin de son domicile, rue du Parc LaFontaine. Il avait près de soixante-trois ans et était fort connu de tous ceux qui ont fréquenté l'ancienne hôtellerie Viger. Pendant trente-cinq ans, en effet, il y exerça à son compte le métier de coiffeur. Il avait pratiqué plus de cinquante ans de même métier à Montréal. Mme Coulombe était décédée, il y a six ans.

Survivent au défunt neuf enfants dont trois filles: Henri, Paul et Oswald et six fils: Miles, Aida, Clémentine, Jeanne et Simone; Emmentienne (Mme A. C. Lapierre, d'Alberta) Antoinette, Mme T. Lefort.

Les funérailles ont lieu samedi matin à l'Inmaculée-Conception.

Le tirage organisé par l'Action Patriotique

Le tirage organisé par l'Action Patriotique incorporée pour l'érection d'un monument aux patriotes de St-Charles, aura lieu demain après-midi à 4 heures à l'Auditorium Plateau sous la présidence de MM. A. C. Miller et Wilfrid Ducap.

Ordination aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 17. — Un Triluvien, le R. P. Paul, O.F.M., dans le monde Aurèle Bourque, fils de M. et Mme Paul Bourque, de la rue Saint-Maurice, sera ordonné prêtre à Montréal, chez les Français, le 29 juin prochain. Il dira sa première messe aux Trois-Rivières le 30 juin. Le 27 juin prochain, à la chapelle du séminaire des Trois-Rivières, Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, confèrera le sacerdoce à MM. les abbés Paul Joinville, Paul-Emile Lafrenière et Marcel Héroux; le diaconat à M. l'abbé René Lalonde, du diocèse d'Halifax; le sous-diaconat à MM. les abbés Lucien Guillemette, André Ouellette et Charles Bergeron; les seconds ordres mineurs à MM. les abbés Camille Desjarlais, Marcel Marchand, Edmond Paquin et Lionel Champagne. Le 4 juillet prochain, Mgr Comtois élèvera à la prêtrise M. l'abbé Paul Boivin. L'ordination aura lieu à Saint-Bernard de Shawinigan, paroisse natale du nouveau prêtre. Elle coïncidera avec le 25e anniversaire de fondation de cette paroisse.

Au Basutoland

Les Trois-Rivières, 17. — Le R. P. Adolphe Milot, O.M.I., de la paroisse St-Séver, près des Trois-Rivières, partira prochainement pour la mission du Basutoland, où il exercera son ministère sous la direction de Mgr Bonhomme. Deux autres Oblats originaires de notre région font partie de cette mission: les RRs. PP. Diomède Gravel, O.M.I., de Maskinongé, et Lucien Dampousse, de St-Paulin.

Colons trifluviens

Les Trois-Rivières, 17. — Mgr Hormidas Trudel, grand vicaire et curé de la cathédrale, a été réélu président de la Société diocésaine de colonisation lors de la réunion annuelle. Les autres élus sont: M. Jules Caron, vice-président, M. l'abbé Rosemont Masson, secrétaire-trésorier; MM. les abbés Emile Cloutier, curé du St-Sacrement, et Hervé Trudel, curé de St-Tite, MM. Thomas Aubry et Emile Tellier, directeurs. Au cours des derniers douze mois, la Société diocésaine a réussi à établir 594 personnes, représentant 91 familles et 60 volontaires, dans les cantons Montbelliard, Témiscamingue, et Authier, Abitibi. Le premier contingent de colons de 1937 partira vers la fin du mois.

Bulletin météorologique

Toronto, 17 (SPC). — Il fera probablement le temps que voici dans les régions du Québec, demain: bassins de l'Outaouais et du St-Laurent: ciel en partie couvert, averse ou orages à certains endroits; nord-ouest et lac St-Jean: ciel en partie couvert, pluie à certains endroits; rive nord et golfe: ciel en partie couvert, averse ou orages à certains endroits, vent variable; baie de Chaleur: ciel couvert, averse à certains endroits, vent variable.

A la mémoire des "patriotes"

Les timbres commémoratifs de la Société St-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lance à l'occasion de la fête nationale une émission de timbres commémoratifs à la mémoire des "Patriotes" de 1837 dont on fête cette année le centenaire. Ces timbres, d'une très belle exécution, sont dus à l'artiste Roland-Hérod Charlebois. L'un de ces timbres est à l'effigie de Louis-Joseph Papineau dont la figure se détache sur un fond qui représente l'immeuble de l'Assemblée législative du Bas-Canada, théâtre des luttes qu'il a soutenues. L'artiste s'est inspiré du portrait de Papineau exécuté pendant son exil à Paris à la suite du soulèvement de 1837 par le graveur français Maurin. Les deux autres timbres évoquent les batailles de Saint-Denis et de Saint-Eustache.

Il est à noter que l'artiste, M. Charlebois, a voulu faire œuvre d'historien et qu'il a reproduit avec une scrupuleuse exactitude dans ses dessins les lignes des monuments qui sont intimement liés à l'histoire de 1837. Il s'est rendu sur les lieux, à Saint-Denis, pour voir la maison Saint-Germain, qui servit de forteresse aux Patriotes pour résister victorieusement aux assauts des soldats de Gore, ex à Saint-Eustache, pour examiner l'édifice qui abritait l'Assemblée législative du Bas-Canada et reproduit d'après des croquis de l'époque.

A Dantzig

Ville libre de Dantzig, 17 (A.P.). — 500 membres de la vieille garde nazie visitent le territoire libre de Dantzig. Le chef nazi qui les accueille leur a dit: "Vous verrez par vous-mêmes qu'il n'y a pas de plus gros mensonge que celui de dire que Dantzig n'est pas une ville allemande."

Au nom de la vieille garde, Robert Ley a repris: "Nous avons voyagé vers l'est pour montrer à nos compatriotes que le Reich pense toujours à eux et que l'Allemagne est partout où vivent des Allemands."

Les jeunes vont aider les spécialistes

Québec, 17. — Avec la fin de l'année scolaire les étudiants de nos écoles d'agriculture se dispersent à travers la Province pour le stage de travaux pratiques exigé par les programmes d'études. Plusieurs d'entre eux ont été immédiatement engagés comme aides saisonniers et mis à la disposition des divers services, principalement pour aider ceux qui poursuivent des recherches. Cinq aspirants entomologistes et pathologistes ont été affectés au service de la protection des plantes et rejoignent leurs postes aujourd'hui même. Tout en prêtant main forte aux chercheurs de l'Etat, ces jeunes pourront acquérir au cours de l'été une somme considérable de connaissances dont ils tireront profit pour la poursuite de leurs études. Les écoles de Sainte-Anne, d'Oka et le collège Macdonald fournissent chacun un certain nombre de ces aides temporaires. Nous tenons à ajouter que toutes les positions sont actuellement remplies.

Le musée catholique canadien

Paris, 17 (P.C.-Havas). — La Croix consacre un long article au musée catholique canadien de Saint-Joseph. L'envoi spécial de ce grand quotidien français, Jacques Verboye, exalte "la vérité historique des scènes dont l'ensemble est un témoignage de la foi ardente du patriotisme éclairé des Canadiens français".

Le sénateur Beaubien part pour l'Europe

New-York, 17. — Le paquebot français Normandie a appareillé hier avec de nombreux passagers, entre autres: M. J. de Bianchi, ministre du Portugal à Washington; le sénateur Charles-Philippe Beaubien de Montréal, Canada; Louis Gabriel, attaché commercial français au Pérou; sir Josiah Stamp, économiste de Londres; Simone Simon, étoile de cinéma; Henri Coutard, savant français; Jean Masson, directeur du poste Radio-Luxembourg.

A bord de l'île-de-France, qui arrive aujourd'hui à New-York, on remarque: Pierre Charton, député canadien à l'Exposition de Paris; M. Masson de Fermis, du journal l'Indépendance belge, de Bruxelles; M. Gachon, de l'agence Havas.

Nicole Binet

Paris, 17 (P. C.-Havas). — C'est une "guide de France" qui vient d'être désignée pour représenter la France à un camp américain au mois d'août prochain. Nicole Binet, fille de l'éminent professeur à la Faculté de médecine de la capitale lorraine, est une jeune Nancéienne de 19 ans.

Après des épreuves écrites et orales qui durèrent plus d'une journée, concours de surprises de topographie, d'étude de nature, de débrouillardise, d'éducation physique, de conversation anglaise, Nicole Binet fut désignée par le jury où siégeait Mme de Laboulaye, femme de l'ancien ambassadeur de France à Washington: Pierre Cartier, président de la Chambre de commerce française à New-York; le comte Fleury, désigné par le ministre des Affaires étrangères; le comte René de Chambrun, et Pierre Lyantey, neveu du maréchal. Le camp se tiendra du 9 au 23 août, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du zaidisme près de New-York.

La Politique

Causeries de M. Drouin à la radio

Au cours du mois de juillet — Le député de Québec-Est aura la direction de l'"Ere nouvelle" — Assemblées du groupe dissident

Québec, 17. (D.N.C.) — Au cours du mois de juillet, M. Oscar Drouin, ancien ministre des Terres et Forêts, donnera une série de causeries à la radio. Ces causeries d'une heure chacune seront données les 5, 12, 19 et 26 juillet, les lundis, de 7 à 8 heures, au poste CRCK. Elles seront sous les auspices de l'Ere nouvelle, le périodique que le député de Québec-Est, ressuscitera prochainement. M. Drouin en aura la direction et le contrôle.

Ces causeries à la radio seront suivies d'assemblées du groupe dissident. Le député de Québec-Est y prendra part.

Pour Québec, Lévis et Lauzon

Québec, 17. (D.N.C.) — En vertu d'une nouvelle entente que M. William Tremblay vient de signer avec M. Norman Rogers, un montant additionnel de \$200,000 sera dépensé sous peu à Québec pour l'amélioration des parcs et terrains de jeux. En vertu de la même entente la ville de Lévis pourra dépenser \$25,732.78 et Lauzon, \$3,500.

Ottawa et Québec paieront chacun la moitié du coût de ces travaux.

Un emprunt provincial de \$31,000,000

Québec, 17. (D.N.C.) — Un journal de Montréal étant revenu à la charge ce matin, en disant que la province annoncerait peut-être aujourd'hui un emprunt de \$31,000,000, nous avons interrogé à ce sujet ce matin, M. Duplessis, et lui avons demandé s'il avait l'entrefilet en question. Il a dit: "Je vais l'étudier".

Le premier ministre ne nia pas. Il y aurait une tranche de \$10,000,000 à quatre ans, une autre égale à 5 ans et une troisième de \$11,000,000 à 12 ans.

Le retour à la terre

Québec, 17 (D.N.C.) — La Commission provinciale du retour à la terre a siégé à Montréal mardi, sous la présidence de M. Alphonse Hardy. Etaient aussi présents: MM. Jean-Baptiste Lantôt et J.-E. LeGault, des chemins de fer, Russell et Papp, du fédéral.

La commission a étudié quelques cas particuliers avant de les porter à la connaissance du ministre fédéral pour décision finale; 36 demandes d'aspirants de Mont-Laurier sur 41 ont été acceptées; 10 demandes d'aspirants colons des Trois-Rivières ont aussi été agréées. Il y avait 13 demandes de ces cas.

Mardi, la commission s'est rendue à Ottawa rencontrer M. Herford, directeur fédéral du chômage. On a discuté plusieurs questions d'ordre administratif et le mode de comptabilité de la commission.

Les autorités fédérales ont accepté le point de vue de la commission provinciale.

On a résolu le problème des lots déjà travaillés sous le plan Vautrin au moyen d'un octroi provincial. Il a été décidé que chaque établissement déjà fait au moyen d'un octroi provincial et abandonné plus tard par le colon peut servir à un colon du plan Auger-Rogers à la condition que la province se puisse rembourser de ses frais encourus. On alloue dans ce cas \$200 de dédommagement à la province. Ce montant sera prélevé à même la subvention totale de \$1,000 que le colon reçoit en vertu du plan Auger-Rogers.

La Commission du retour à la terre a exprimé sa satisfaction de la cordialité de l'accueil de la commission fédérale.

Le prochain départ de colons sera fixé d'ici une couple de jours.

Par radio de 9 h. à 11 heures

Rappelons que les discours du banquet Bouchard-Bastien, ce soir, à l'hôtel Windsor, seront irradiés de 9 h. à 10 h. 45 par CRGM, et de 10 h. 45 à 11 h. par CRAC.

Caucus chez M. Duplessis

Québec, 17. (C.P.) — Un caucus de députés de l'Union nationale a eu lieu hier dans le bureau du premier ministre de la province. M. Duplessis. Les députés présents étaient Pierre Bertrand, de Saint-Sauveur; Léo Dugas, de La St-Jean; J.-T. Laroche, de Lévis; Antoine Gaston, de Roberval; Harman Barrette, de Terrebonne; Jonathan Robinson, de Brome; et le Dr Marc Trudel, de Saint-Maurice.

Le Dr Philippe Hamel à la radio

Le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, donnera une causerie à la radio, lundi soir, le 21 de 7 h. à 7 h.30 aux postes CRGM (Montréal) et CRCK (Québec).

Turquie

Constantinople, 17 (CP). — On rapporte que 5,000 rebelles turcs ont été tués ou blessés pendant les trois derniers mois, en Turquie. Officiellement, on dit que l'armée turque, appuyée par les avions, a eu raison des rebelles.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Le monde est fou!

Les portes du cloître s'ouvrent et Jeanne, Madeleine, Marguerite, Rufine entrent en enseignant leurs vingt ans...

Vous avez bien lu? Peut-être tierez-vous déjà de votre poche un bong mouchoir afin d'essuyer violemment les larmes brûlantes que vous vrache cet acte héroïque? Attendez et ne répondez pas vainement le précieux pleurs car je ne vous ai donné qu'un demi-aveu; elles m'ont vu enseigner leurs vingt ans...

—Tiens! dit Marguerite devant un tableau. Voici le portrait de l'Évêque de la Dauphiné, fondateur de la congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph...

Rufine avait désiré ajouter quelques mots sur la vie de ce saint homme mais l'ignorance est nécessairement silencieuse. N'ayant jamais songé plus qu'à raison avec et coutumes du sieur de la Dauphiné, elle ne pouvait déclamer l'un ton fort passionné ce que cette grande œuvre avait dû accomplir...

—Non, mais peut-on s'imaginer qu'en pleine ville, il existe des jardins aussi spacieux et aussi tranquilles. Regardez donc cette allée magnifique, ces arbres qui ombrent, ces plates-bandes, ces pommiers en fleurs là-bas et ce mur de pierre qui vous coupe la vue du tram et des autos manquant d'écraser les piétons effarouchés!

—Oh! oh! Rufine, s'écria Madeleine! Tu aimes trop la paix! Ce goût le jouera de mauvais tours... Quant entras-tu dans cette Thébaïde dont le calme me donne l'envie d'enjamber le mur et de retomber dans la société humaine? Que ce doit être ennuyant ici! Mais je n'y demeurerais pas deux jours de peur d'étouffer! Si tu pensais à l'immensité de l'espace que l'offre le monde, tu trouverais ceci bien restreint, bien limité...

Comment, si Rufine entrât dans ce cloître, ce serait pour le jardin? C'est un motif qui lui ferait certainement enjamber le mur! Alors, elle entrerait pour la paix telle que semble l'entendre Madeleine? une paix un peu béate avec un air de dormir à tout ce que le monde dit c'est à bâiller rien que d'en parler et puis, Rufine est certaine d'une chose, c'est que les personnes qui portent une coiffe sont plus tourmentées, plus inquiètes, plus tourmentées peut-être que ne le dévoile leur air paisible! La simple raison de cet état: elles désirent l'Amour qu'est Dieu et pour y arriver il faut se perfectionner, pour se perfectionner, il faut souffrir et ceux qui souffrent sont loin d'être paisibles! Ils n'ont pas de la façon stupide que Madeleine leur prête, justement parce qu'ils se sont offerts en victimes et qu'une victime ne dort jamais lorsqu'elle attend l'exécution entière de sa peine.

Après s'être agenouillées dans la petite chapelle blanche de ce paradis terrestre, les quatre se rendirent à l'étage des cellules en entraînant sans effort la chaude discussion du début. Le lit dur de ces chambres, le crucifix, les images pieuses ne les effrayèrent pas par leur austérité. Ce fut la porte qui les frappa car il pendait à chacune un cadre où se traçait une pensée que Rufine se chargea de lire à haute voix. En voici quelques-unes: Je suis la servante du Seigneur, Dieu seul. "O éternité", venez à l'écart, en lieu désert et reposez-vous un peu. Mais les deux suivantes furent jugées extraordinaires: "L'espoir de la mort est ce qui me console de tout! Est-ce que vos espoirs comptent cet espoir? Et cette autre: "... et Jésus se taisait pour Jésus ou est-ce que Jésus fait semblant de se taire lorsque vous lui parlez?"

Avec son grillage imployable, le parloir eut le don de faire frissonner Marguerite et Jeanne. Soit par conviction, soit par esprit de contradiction, Madeleine et Rufine furent d'une insensibilité ruivante. La descente au caveau les impressionna beaucoup plus, mais elles ne le dirent pas, en braves descendantes de nos mères de 1642. Les inscriptions mortuaires de toutes ces religieuses n'étaient pas pour les ébranler non plus que les caractères noirs que l'on voyait sur plusieurs colonnes: O éternité, qui sondera tes abîmes! Etre jugé seul avec Dieu seul, pense-y bien! Au jugement, pas d'excuses, pense-y bien! et une quinzaine de fleurettes semblables se multipliaient ainsi. En vérité, ce langage est consolant pour celui qui y pense toute sa vie, mais pour l'autre? A Rufine, on eut la gracieuseté de choisir une place pour son cerceuil, les idées qu'elle avait précédemment émises la classant de droit parmi les privilégiées du Seigneur.

Et sur ce, elles quittèrent le cloître et retombèrent dans la rue où le premier tram les emporta loin de cette solitude. Conclusions pratiques: les décisions que l'on se permet de prendre pour Rufine sont amanties mais elles ne décident rien; le monde est fou de vivre sans songer à bien mourir et les cloîtres n'ont pas tort d'ouvrir quelquefois leurs portes pour leur crier gare!

LUCIE DES HAIES
Outremont, juin 1937.

L'Ecole des Sciences sociales au Club Canadien

Les étudiants actuels de l'Ecole des Sciences sociales, économiques, et politiques de l'Université de Montréal, qui n'auraient pas reçu de convocation pour le souper qui doit avoir lieu au Club Canadien ce soir, jeudi, à 7h. 30, sont priés de communiquer avec l'un des organisateurs suivants: Mlle Blanche Hallé, By. 0975. M. Léopold Tétrault, Yo. 3958. Jean Drépaux, Ch. 4789.

Les étudiants qui ont reçu leur convocation sont aussi priés de communiquer avec nous afin de nous donner leur réponse.

Au Pensionnat Marie-Rose

Ces jours derniers, les élèves du pensionnat Marie-Rose donnaient une séance récréative et patriotique.

Ce fut un hommage émouvant à la langue française et aux meilleures traditions du Canada français. Le charme délicat et pénétrant de cette fête du souvenir vint d'abord des auteurs dont les pièces furent dites, jouées ou chantées; il suffira de nommer: C. Rocheleau, C. Daveluy, A. Lozeau, E. Gagnon, L. de Montigny, O. Crémazie, Frère Marie-Victorin, G. Zidler, A. Lamoureux et Son Em. le cardinal Villeneuve.

Il fut aussi de la mise en scène et de la diction dont la perfection était redevable au talent et aux leçons de Mlle M. Lefort, qui eut l'obligeance de dire deux pièces hautement appréciées.

Le vin enfin de l'auditoire nombreux et distingué qui goûta pleinement cette fête de l'esprit à laquelle on l'avait convié.

Le Congrès de la Langue Française donnera lieu à des manifestations aussi réconfortantes que variées.

Aucune ne sera plus exquise, plus pressante, ni plus pleine de patriotisme averti, fier et confiant, que celle des élèves du pensionnat Marie-Rose.

UN TEMOIN

Récollection mensuelle

La récollection mensuelle aura lieu dimanche, le 20 juin, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, Saint-Dominique, Montréal. Tél. Dollard 8028. Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées. Les exercices sont à l'heure avancée. Il y aura une retraite pour les institutrices du 30 juin au 4 juillet par le R. P. d'Oronnens, jésuite. Prière de se faire inscrire à l'avance.

La Ligue de la Jeunesse féminine de Québec

Québec, 17 (G. P.) — Voici le conseil formé hier à la réunion annuelle de la Ligue de la Jeunesse féminine: présidente, Mlle Marguerite Lessard; 1ère vice-présidente, Mlle Françoise Sévigny; 2e vice-présidente, Mme Mathieu Samson; secrétaire correspondante, Mlle Pauline Lemoine; secrétaire archivée, Mme Adrien Desautels; trésorière, Mlle Zoé Pinsonneault. La présidente sortant de charge est Mlle Alice Amyot.

La ménagère ingénieuse

Il y a bien des propriétaires qui voudraient bénéficier du plan d'améliorations aux habitations, mais n'osent s'en prévaloir, car ils paient au meubler qu'il leur faudrait acheter lorsque leur maison aura été restaurée.

Une ménagère ingénieuse peut détourner la difficulté en rafraîchissant les meubles qu'elle possède déjà. Même les meubles destinés au rancart peuvent retrouver leur fraîcheur des premiers jours, si la ménagère sait mettre son initiative à contribution.

Un propriétaire a récemment modernisé sa demeure, mais il n'avait plus les meubles appropriés à cette restauration. Sa femme prit donc les moyens de détourner la difficulté. Profitant de quelques économies qu'elle possédait déjà, elle entreprit de moderniser également tous les meubles qui avaient jusqu'ici garni sa demeure. Ceux-ci étaient très âgés; on le jugeait facilement par le style.

En faisant effectuer les réparations, la ménagère avait eu soin d'aménager une salle à dîner de style impérial. Elle se guida donc sur cette nouvelle pièce pour moderniser tout l'ameublement. Le buffet, la table et les chaises furent peints en noir, mais comme ces meubles avaient été faits à l'époque où la ciselure dominait dans la fabrication, les moulures et les reliefs se multipliaient. La maîtresse de maison les peignit tous de couleur d'or. Quand le travail fut terminé, l'apparence de la salle et des meubles fut totalement modifiée et les résultats espérés furent surpassés.

Les bonnes recettes

LES OEUFS BROUILLES AUX TOMATES

Une livre de tomates, huile, sel, poivre, une pincée de persil, un gros morceau de beurre, quatre oeufs, trois cuillerées de crème douce, croûtons dorés frits au beurre.

Choisissez des tomates assez mûres et coupez-les en dés, faites-les sauter dans une petite quantité de très fine huile d'olive, assaisonnez de beaucoup de poivre et de sel, saupoudrez d'une pincée de persil finement haché.

Cassez dans un bol quatre oeufs très frais, battez-les en y ajoutant un gros morceau de beurre fin divisé en petites parties, assaisonnez légèrement.

Versez dans une casserole beurrée et, sur un feu modéré, remuez vivement, au moyen d'une cuiller en bois. Lorsque les oeufs prendront une consistance crémeuse, ajoutez-y quelques cuillerées de crème douce; à défaut, mettez du lait, mais ce sera moins onctueux. Incorporez les tomates.

Versez et servez rapidement dans une timbale de métal ou un plat creux bien chauffé. Garnissez de petits croûtons dorés, frits au beurre.

LES BANANES-SURPRISES

Quatre bananes, gelées de groseille, crème fouettée sucrée et vanillée, noix.

Coupez des bananes dans le sens de la longueur et placez, entre les deux morceaux, de la gelée de groseille. Couvrez d'une crème fouettée légèrement sucrée et parfumée avec du sucre vanillé. Sur le dessus de la crème, saupoudrez de morceaux de noix. Servez très froid. Délicieux dessert, vivement préparé.

Mots d'enfants

POUR POUSSER

Ginette est désolée parce qu'elle est très petite pour son âge. Un jour, sa mère la surprit les pieds dans l'eau. —Mais, que fais-tu là? lui demanda-t-elle. —Je m'arrose les pieds pour les faire pousser.

PETIT CARNET

M. et Mme Henry Laureys partent ce soir pour New-York, d'où ils s'embarqueront à bord de l'île de France samedi pour le Havre et Paris. Ils rentreront à Montréal vers la fin d'août.

Pensées

CARACTERES DE LA PAIX INTERIEURE

La paix chrétienne n'est pas une apathie qui ne connaît ni ardeur, ni initiative, ni haine, ni amour; mais une sage indifférence qui apprécie toute chose à la lumière de Dieu. Elle n'est pas une égalité d'humeur due à la nature, mais un vigoureux équilibre établi à force de possession de soi-même. Elle n'est pas l'apanage des caractères invertébrés, sans muscle et sans ressort, toujours prêts aux concessions, même les plus dangereuses, mais la récompense de ceux dont la forte trempe sait imposer en eux et autour d'eux l'ordre et la tranquillité. On ne l'obtient pas "en faisant son accord avec des ennemis abattus", mais en les tenant sérieusement sous le joug. Elle est toute au dedans et du dedans et donc compatible avec des difficultés, des luttes extérieures. La plus cruelle persécution tourmentait les fidèles de l'Eglise naissante de Jérusalem, et pourtant ils jouissaient d'une paix presque céleste, car ils avaient Dieu dans le coeur. Or, "Dieu en nous et dans notre fond, dit très bien Bossuet, c'est notre paix". R. P. RIONDEL, S.J.

Dimanche, 20 juin, est le "jour des papas" EATON suggère des cadeaux qui plairont



Songez aux papas en leur offrant des cadeaux comme ceux que nous proposons ici. Offrez-leur quelque chose qu'ils porteront... ou qu'ils conserveront précieusement.

CHEMISES

De haute qualité, en broadcloth anglais, rétréci "Rigmet" — aussi confortables qu'élegantes. Habituellement beaucoup plus chères. Rayures, quadrillés et motifs fantaisies. Col à même et deux faux cols. 13 1/2 à 17 1/2 dans le groupe.

Spécial vendredi 1.98

Res-de-chaussée

CRAVATES

Faites à la main en soie foulard ou en soie cravate. Quel superbe cadeau feront six de ces belles cravates. Rég. 50. Spécial vendredi, chacune .39 ou 3 pour 1.15

Cravates de vraie soie — faites à la main — motifs et coloris distingués.

Chaque 1.00

Res-de-chaussée

VESTONS

Vraiment élégants et confortables sont ces vestons de sport en tweed tout laine — aux teintes riches. Tailles 34 à 44.

15.00 à 25.00

Au deuxième

PANTOUFLES

Du confort pour les heures de délassement. Pantoufles en cuir souple, modèle opéra, roméo et everett. Pointures 6 à 11.

1.49 à 4.25

Au deuxième

T. EATON CO. S. J. MONTREAL

CLUBS DE GOLF

MacGregor... une des séries les plus remarquables sur le marché. On peut s'en procurer à 2.95 le club — autres jusqu'à 12.00. Sacs de golf 5.00 à 47.50. Au quatrième

ETUIS A CIGARETTES

Etuis anglais en argent Sterling. Tournés à la mécanique ou autres dessins. Pouvant contenir dix à vingt cigarettes.

5.00 à 45.00

Res-de-chaussée

La vie pratique

Vous voulez nettoyer des ampoules électriques de verre poli? Le moyen le plus simple et le plus efficace est de les frotter avec de la pelure d'oignon. Elles deviendront aussitôt claires et nettes.

Les taches d'encre, même anciennes, peuvent s'enlever très facilement sur les lainages et les cotons en plaçant un tampon d'ouate, sous la tache et en imbibant un autre tampon d'eau de Cologne avec lequel on frotte doucement dans tous les sens (tamponner est

encore mieux). Renouvelez le tampon dès qu'il est sale et versez de temps en temps l'eau de Cologne sur le tissu directement.

Pour les cotons, il est préférable de tremper la tache dans une soucoupe.

Si vous devez conduire immédiatement après le repas, veillez plus que jamais à votre alimentation; autant que possible, contentez-vous d'un repas très léger, suivi d'une infusion chaude. Les digestions pénibles entraînent la somnolence qui prédispose aux accidents.

Ecole Ménagère Provinciale

Vendredi soir, le 18 juin, à 8h. 30, aura lieu à l'Ecole Ménagère Provinciale, située 461 Sherbrooke est, la collation des diplômes et certificats, et distribution de prix et de bourses. Toutes les élèves de l'Ecole inscrites aux différents cours publics sont priées de se rendre à l'heure indiquée. Le grand nombre de nos élèves ne nous permet pas d'inviter le public.

Suprêmes sur toutes les tables!



Tous les produits que nous livrons à la consommation ont d'abord été analysés pour leur fraîcheur, leur saveur et leurs qualités nutritives. L'attention constante que nous apportons au choix des ingrédients, les plus riches et les plus savoureux, et le soin tout spécial dont nous entourons le pétrissage, la mise au four et la cuisson des pâtes sont pour vous une assurance de santé. Tous les produits du Pain Suprême Limitée sont cuits juste assez longtemps pour donner à la pâte sa finesse et sa porosité délicates.

LE PAIN SUPRÊME LIMITÉE
783, rue Bellechasse CRescent 2106
3448, rue St-Antoine Wilbank 7136

Poli Liquide sans trottage "ÉLÉGANT" pour PLANCHERS PRÉLARTS
en vente partout
BEAVER PRODUCTS
4591a Papineau - Montréal

Feuilleton du "Devoir"
Le Jardin de l'Enchantement
par MAGALI

—Je ne le regrette pas. La petite tête fière s'était redressée avec défi, narguant le destin qui s'obstinait à assombrir sa claire jeunesse. Et l'abbé pensait, philosophe et désabusé: "Il faut avoir vingt ans pour garder cette rectitude d'âme, ce désintéressement absolu qui vous incite à vous dépouiller de tout pour obéir à une stricte conception d'honneur. Hélas! plus tard, on perd trop souvent cette intransigeance de conscience. Pour quel faut-il que,

dés qu'ils ont affronté la vie, la plupart des hommes oublient la fraîcheur de leurs sentiments premiers et deviennent tellement assoiffés d'argent et de jouissances que leur jugement se fausse, leur honnêteté s'émeuse et qu'ils soient tous comme des fauves autour d'une proie!"

—Tu n'es pas fatiguée, ma colombe? Muriel fait non de la tête et sourit. Elle pense à ce que Mlle Alphonsine lui a dit ce matin, en guise de suprême recommandation: —Surtout, s'il y a d'autres servantes chez ta tante, fais bien attention à Marizou. Il ne faudrait pas qu'on lui inculquât les idées révolutionnaires qui se sont répandues dans la gent domestique... Elle est naïve et ne connaît rien, mais ces filles de la ville auraient beau jeu à la transformer. La jeune fille est tranquille là-dessus. Ce n'est pas à son âge que Marizou changera. L'idée qu'elle pourrait la voir avec des bas de soie, un sac à main et de la poudre ocre sur les joues l'emplît d'une douce gaieté. —On va arriver bientôt? —Mais oui, dans une demi-heure. Nous venons de passer la dernière station. Les bons yeux de la Morvanelle s'appuient sur Muriel, pleins de confiance et de sollicitude.

compagne plusieurs valises et la forcer à lui emboîter le pas. —Tu ne te trompes pas, des fois mademoiselle?... Tu es bien sûre que c'est ici?... C'est qu'il va partir, tu sais... Elle désigne respectueusement le monstre fumant. —Oui, oui, confirme Muriel, en rassemblant les derniers colis. En route!... A la recherche de l'auto de tante Georgina. Dans le groupe des voyageurs, elles se hâtent vers la sortie. —C'est vous, l'auto pour Riverview? —Non, mademoiselle, répond l'interpellé. J'attends du monde pour l'hôtel du Nord. Et, voyant que la jeune fille cherche du regard: —Si vous voulez une voiture, en voilà une qui fait la place et qui vous conduira! là-bas. Riverview n'est qu'à douze kilomètres. Muriel regarde l'auto en question et hésite... —C'est étrange... Ma tante m'avait dit, pourtant, qu'elle enverrait quelqu'un me chercher.

—Alors, attendez, dit l'homme. Seulement, si la personne que vous espérez n'arrive pas, vous n'aurez plus de voiture. Ce train est le dernier, et il avait quarante minutes de retard. "Hôtel du Nord!... Hôtel du Nord!... Par ici, pour l'hôtel du Nord!" crie-t-il, à l'adresse de voyageurs hésitants. Le groupe envahit son véhicule et, dans un claquement sec de portière, l'auto démarre, plantant Muriel inquiète et Marizou ébahie. Comme la deuxième voiture fait mine de l'imiter, Muriel s'élança: —Pouvez-vous me conduire à Riverview? —Ce sera quarante francs, dit l'homme. —Bon! accepte-t-elle. Vous chargez les malles pour ce prix-là. Le chauffeur fait la grimace. Mais, devant le visage volontaire de sa jeune cliente, il prend le bulletin sans protester... Allons, Muriel se familiarise avec son rôle de nouvelle pauvre! —Tu comprends, dit-elle à Marizou, c'est cher. Mais il faut se dé-

cider. Un événement imprévu aura certainement empêché l'auto de tante Georgina de venir jusqu'ici. Attendez davantage serait dangereux. Je ne me soucie guère de me trouver ce soir dans une ville incon nue. Marizou approuve et aide sa jeune maîtresse à hisser les valises dans l'intérieur du véhicule. Peu après le chauffeur revient. Un homme d'équipe le suit, transportant les gros bagages. Un deuxième porteur pousse devant lui, sans aucun ménagement, une sorte de malle antédiluviennne, pourvue comme une tente de nomade et liée d'une énorme corde. Cette vue secoue l'apathie de Marizou. Le parapluie en bataille, rouge d'émotion, elle se précipite vers l'homme: —Eh! vous n'avez pas honte de me "chambouler" comme ça mes belles hardes!... que j'ai mis là dedans toutes mes frusques du dimanche, mon paroisien en nacre et mes deux meilleurs bonnets... (à suivre)

Le Journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (responsabilité limitée). Adjointe-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Les fêtes du 24 juin à Montréal

Vente de la feuille d'érable, samedi — Feux de la St-Jean, mercredi soir — Ralliement — Messe pontificale à l'église Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin au matin — Le défilé historique de l'après-midi — Ralliement, le soir

Journée de la Saint-Jean

Le Conseil général organise cette journée avec les concours des comités régionaux et la collaboration des sections paroissiales.

Le Comité d'action nationale, formé par les directeurs de la Société et autorisé par Son Honneur le maire, le Comité exécutif et le Conseil municipal, offrira en vente à toute la population de l'île de Montréal et de l'île Jésus, par le moyen d'équipes de jeunes gens et de jeunes filles dévoués, la feuille d'érable, emblème du peuple canadien.

Portons la fièrement. Voilà le mot d'ordre que les organisateurs de cette Journée adressent à tous les patriotes; ceux-ci se feront donc un point d'honneur de porter la feuille d'érable avec fierté.

Le Comité d'action nationale aura ses quartiers généraux, ce jour-là, au secrétariat de la Société, au Monument national, 1182, rue Saint-Laurent.

Pour tous renseignements, téléphonez à PLATEAU 1131.

Le mercredi, 28 juin

Soir: 5 h. — Les Troubadours du tricentenaire des Trois-Rivières, après la réception à la Palestre nationale, 840, rue Cherrier, se rendront à l'hôtel Windsor. Après le dîner, ils se dirigeront vers le parc LaFontaine et là, tout près du bûcher, chanteront des chansons françaises et canadiennes.

Feux de la Saint-Jean au parc LaFontaine

8 h. 30. — M. J. Gélis Gingras s'est vu confier une fois de plus par les membres du Conseil général la tâche de construire le bûcher sur le terrain de jeux du parc LaFontaine. Choeur du Bibouac... Kücken Le Réve passe... Helmer et Krier Montez toujours... Albert Larriuer Aïrs canadiens

Chorale du collège Ste-Cunégonde. Chants populaires par les Troubadours des Trois-Rivières. Les bords du Saint-Laurent.

O Carillon (marche). L.-P. Laurendeau Marche laurientienne. L.-P. Laurendeau Le Centenaire de Georges-Etienne Cartier, arrangement de Joseph Gariépy

O Canada, mon pays, mes amours. J.-B. Labelle L'Harmonie de Saint-Zotique, directeur M. Ludger Sénécal.

10 h. 30. — Bénédiction du bûcher par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, aumônier adjoint de la Société de Saint-Jean-Baptiste, et allumage par Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault.

Ralliement national au parc Préfontaine

8 h. — Toutes les sections de l'est de Montréal se réuniront au parc Préfontaine dans un commun élan, afin de manifester la légitime fierté qu'elles ressentent pour le travail immense qu'elles ont accompli au cours de l'année 1936-1937, pour l'affermissement de la foi, le respect de la langue française et le relèvement de la nationalité canadienne-française.

Président d'honneur: M. l'abbé Josaphat Verner, curé de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur et aumônier du Comité régional de l'est. Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, ancien président de l'une des sections de l'est, et M. J.-Ernest Laforce, président général de la Société de Saint-Jean-Baptiste, feront acte de présence à ce comité, avant de se rendre au parc LaFontaine.

Allocution de M. Armand Tailion, conseiller municipal du quartier Préfontaine.

Allocution de M. Moïse Caron, i.c., représentant du Comité montréalais du Congrès de la Langue française. Allocution de M. l'abbé Josaphat Verner.

Allocution de M. Léo Guindon, président du Comité régional de l'est. Chants canadiens, musique de fanfare, etc.

10 h. — Feux de la Saint-Jean. Salut au drapeau canadien-français. O Canada, terre de nos aïeux.

Le jeudi, 24 juin

Messe pontificale

Matin, 9 heures. — Messe solennelle à l'église Saint-Jean-Baptiste, à l'angle de la rue Rachel et de la rue Drolet, mise à la disposition des directeurs de la Société de Saint-Jean-Baptiste par Mgr Louis-Alexandre Dubuc, P.D., V.F., curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, assistera à cette messe au trône épiscopal.

Le R. P. Adrien, O.F.M., du couvent de la Résurrection, à Rosemont, prononcera le sermon de circonstance.

Le choeur de l'église Saint-Jean-Baptiste, dirigé par M. Germain Lefebvre, maître de chapelle, et accompagné par M. Raoul Piquet, organiste, chantera la messe d'Alfred Lamoureux, artiste aveugle et ancien ténor soliste à l'église Saint-Jean-Baptiste. Solistes: MM. Horacio Barcelo, Lionel Desjardins, Roland Dupuis, Hector Gagné, Paul Gagné, Emile Gauthier, Georges Gauthier, Louis Lapierre, Charles Lefebvre, Charles Mongeau, Joseph Paquette, Lorenzo Rouleau, Philippe Séguin et Roger Séguin.

A l'offertoire, le choeur chantera l'Ave Maria d'Alexis Contant, ancien organiste à Saint-Jean-Baptiste.

A la sortie, M. Raoul Piquet exécutera l'hymne national O Canada, de Calixa Lavallée.

Pain bénit

M. A. Durivage, boulanger, offre à titre gracieux le pain bénit qu'un groupe de jeunes filles de la paroisse, accompagnées par les membres du Cercle Le Moine de l'A.C.J.C., distribuera aux fidèles pendant la messe.

Le défilé du cortège historique

Thème du cortège: O Canada, mon pays, mes amours! Soir, 2 h. 30. — Le défilé des chars allégoriques commencera à l'intérieur du parc LaFontaine, lieu de formation du cortège, puis à 3 heures précises débouchera rue Sherbrooke pour la suivre jusqu'à la rue Atwater.

Ce cortège se composera des membres du conseil général, des invités de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des délégués et des membres des associations nationales, des sociétés mutuelles et des Liges du Sacré-Coeur, de vingt chars allégoriques, des secrétaires appartenant à 65 sections de la Société de Saint-Jean-Baptiste, d'un groupe imposant de l'A.C.J.C., comprenant la J.O.C., la J.C., la J.E.C., et d'autres mouvements spécialisés, des Troubadours des Trois-Rivières, des délégués de l'Union des gardes franco-américaines, de 27 corps de musique et de clairons, de 24 corps de cadets, de gardes et de gymnastes.

L'élément humain, les fanfares et les clairons donneront à ce cortège du mouvement et de la vie, et les drapeaux déployés à profusion, de la couleur et de la beauté.

Ralliement national au kiosque central du parc LaFontaine

8 h. 30. — Au kiosque central du parc LaFontaine: Concert de chants canadiens, musique et discours patriotiques. Programme musical préparé par Mlle Gilberte Braut, directrice de la Chorale d'Iberville, et par M. Ludger Sénécal, directeur de l'Harmonie de Saint-Zotique.

Accompagnatrice au piano: Mlle Phaldora Joannis. L'hymne national O Canada, joué par l'Harmonie de Saint-Zotique.

O CANADA, MON PAYS, MES AMOURS!, paroles de Georges-Etienne Cartier, musique de J.-B. Labelle; M. Arthur Lapierre, ténor.

Allocution de M. J.-E. Laforce, président général de la Société de Saint-Jean-Baptiste et sous-ministre de la colonisation à Québec.

a) "Vive la Canadienne", arrangement du bon vieux temps; b) "Aloette", arrangement de Loth: la chorale d'Iberville.

Discours de M. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault. Fanfare par l'Harmonie de Saint-Zotique.

Les feux de la Saint-Jean, de Chamade, par la chorale d'Iberville.

Discours de M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec.

"Le Danube bleu", de Strauss, la Chorale d'Iberville.

Allocution de M. l'abbé J.-B. LaChapelle, curé à Léonville, Louisiana, membre de la délégation louisianaise au Congrès de la Langue française à Québec.

"La marche des rois", de Georges Bizet; la chorale d'Iberville. Chant de l'hymne national O Canada, par la chorale d'Iberville et par la foule.

VIVE SAINT-JEAN-BAPTISTE!

Des concours de production de porcs à bacon

Québec, 17. — Dans le but de promouvoir notre industrie porcine et d'en améliorer l'élevage par des méthodes plus rationnelles, les autorités du ministère provincial de l'Agriculture ont récemment décidé d'organiser plusieurs concours de production de porcs à bacon. Ces concours peuvent être organisés par l'agronome dans tous les comtés où cet élevage se pratique avantageusement.

Le ministère accorde aux cultivateurs concurrents des primes spéciales de 75 cents par porc classifié "Choix Select" et 50 cents par porc classifié "Bacon". Ces octrois seront payés aux cultivateurs lorsque le rapport de la classification officielle inscrite par le classificateur sur l'état d'expédition, sera parvenu au ministère.

On peut se procurer des formulaires de demande et les renseignements nécessaires en s'adressant au bureau de l'agronome.

Tous les cultivateurs pouvant se conformer aux règlements de ces concours sont donc invités à se prévaloir dès maintenant de cette occasion exceptionnelle pour développer encore davantage cette branche de l'agriculture qui est susceptible de nous assurer d'importants débouchés commerciaux tant chez nous que sur les marchés européens. C'est l'objectif que se propose d'atteindre le ministère en favorisant d'une manière aussi pratique notre industrie porcine.

Tous les cultivateurs qui participent à ces concours sont donc priés de ne pas oublier de transmettre leur formule dûment remplie au bureau de l'agronome avant le 1er juillet 1937.

La messe du Voeu des évêques

Paris, (par courrier). — Le 4 juin à un lieu au premier monastère de la Visitation à Saint-Jérôme, la messe du Voeu des évêques, sous la présidence de Mgr Patou, évêque auxiliaire de Perpignan.

Voici en quelques lignes l'histoire de la peste de Marseille et du Voeu des évêques.

En l'année 1720, un bateau venant de Chypre, Le Grand Saint-Antoine, arrivait dans le port de Marseille en apportant la peste. Rapidement l'épidémie se répandit dans la ville faisant d'innombrables victimes.

Mgr de Belsunce, alors évêque de Marseille et le chevalier Roze, se distinguèrent tout particulièrement par un dévouement à tout épreuve, se dépensant au chevet des malades et des mourants, ensevelissant les cadavres. Mais le fléau gagnait toujours, accomplissant de véritables ravages.

Mgr de Belsunce, sur le conseil d'une religieuse, Visitandine, consacra son diocèse au Sacré-Coeur. Immédiatement le fléau cessa.

Cependant, les moeurs étaient relâchées à Marseille et deux ans après, la peste reparut avec une plus d'intensité encore que la première fois.

Mgr de Belsunce eût alors la pensée de consacrer de nouveau sa ville au Sacré-Coeur, en rendant cette consécration officielle, en faisant chaque année un pèlerinage au premier monastère de la Visitation, le jour de la fête du Sacré-Coeur, pèlerinage qui serait présidé par l'évêque du diocèse et auquel prendraient part les évêques, représentants à la municipalité.

Ceux-ci acceptèrent et s'ôtèrent, la peste disparut définitivement cette fois.

Quand la municipalité cessa d'être représentée à cette manifestation, le président de la Chambre de commerce vint à sa place représenter les autorités officielles.

A St-Magloire de Bellechasse

Québec, 17. — Voici le programme de la journée de colonisation et d'agriculture qui aura lieu à Saint-Magloire de Bellechasse, le 21 juin:

8 heures: messe chantée par M. l'abbé Thomas Pelletier, curé de Saint-Magloire.

9 heures: ouverture.

9 h. 15: visite de quelques colons-cultivateurs et aperçu de la région de colonisation.

Midi: Dîner.

1 h.: Exposé de la rude tâche du colon et de l'agriculture, par M. l'abbé Pelletier; allocution de MM. les ministres de la Colonisation et de l'Agriculture, des sous-ministres et des députés, en réponse — exposés de M. l'abbé Pelletier.

Conclusion par Mgr Boulet, sur les résultats pratiques de la journée.

Un Lourdes italien

Non loin de la ville de Trévise se trouve un lieu de pèlerinage où l'on vient prier la Vierge du Caravage; des centaines de pèlerins s'y rendent tous les ans, afin d'implorer la Vierge du sanctuaire pour recouvrer la santé.

Le réseau du "Grid" britannique

L'électricité en Grande-Bretagne

Au congrès de l'Engineering Institute, M. Johnstone Wright, chef ingénieur du "Central Electricity Board", de Londres, a présenté un mémoire sur le "British Grid System", réseau de distribution électrique établi en Grande-Bretagne.

En marge de ce mémoire, M. J. B. Challies a fait les commentaires suivants: Dans sa conférence sur le réseau du Grid britannique, M. Johnstone Wright nous a présenté, sous une forme succincte et explicite, les côtés historiques et techniques de l'industrie électrique en Grande-Bretagne.

Cette conférence est non seulement une contribution précieuse aux connaissances techniques, mais elle arrive à point dans ce pays où l'on a beaucoup parlé du Grid britannique sans trop savoir à quoi s'en tenir sur sa nature exacte. Par exemple, quelques soi-disant experts en électricité dans le monde politique déjà et de la ligne internationale ont raconté à un public préoccupé par les questions électriques et déjà abreuvé de la propagande la plus trompeuse, que l'établissement de quelque chose dans le genre du Grid britannique se contentait de garantir une partie des maux dont souffre chez nous le développement de l'industrie électrique.

M. Johnstone Wright, j'en suis sûr, pense comme moi qu'un des représentants les plus distingués de la délégation britannique à la Troisième Conférence de l'Energie avait raison en disant à Ottawa, au mois de septembre dernier, que le "Grid" britannique est en train d'accomplir en Angleterre précisément ce que les compagnies privées d'énergie au Québec et la Hydro-Electric Power Commission de l'Ontario avaient déjà réalisé pour les districts qu'elles ont le privilège de desservir, c'est-à-dire, un réseau coordonné et standardisé couvrant le pays tout entier, nourri par les sources d'énergie les plus économiques et les plus constantes, et ayant principalement en vue non seulement la conservation des ressources naturelles, mais la création d'un organisme capable de fournir le meilleur service électrique à toutes les classes de consommateurs le meilleur marché possible.

Permettez-moi d'appuyer sur quelques points relatifs au "Grid" britannique. Il n'a pas le moindre semblant d'affiliation politique; ce n'est pas une entreprise d'Etat; il a été construit avec des capitaux privés souscrits par le public. Il a été conçu, construit, et il est actuellement exploité sous la surveillance d'un comité composé des meilleurs experts de la profession qui ne sont assujettis à aucune consigne gouvernementale ou aucune intervention politique.

Il est extrêmement difficile aux Canadiens ou aux Américains qui n'ont pas étudié la production et la distribution de l'électricité telles qu'elles sont pratiquées en Angleterre, de comprendre la grande importance nationale du Central Electricity Board, dont notre conférencier d'aujourd'hui est l'éminent ingénieur en chef.

Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège d'assister à la première conférence mondiale de l'énergie à Londres, en 1924, ont eu l'occasion à cette époque, de se rendre compte des grosses difficultés qui se dressaient alors devant le Central Electricity Board, difficultés en bonne voie d'être applanies, comme nous le dit M. Wright. Après avoir accompli tant de progrès dans la phase de la production de l'industrie électrique, M. Wright a encore devant lui ce qui est peut-être la partie la plus difficile de sa tâche: la standardisation et la modernisation de la phase de distribution de l'industrie en Angleterre, et en même temps l'établissement de tarifs uniformes pour le service électrique.

Les nouvelles de Londres au cours de ces derniers jours indiquent que le nouveau premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Neville Chamberlain, apprécie hautement les excellents services rendus par le Central Electricity Board dans le domaine de la production et de la transmission électrique et que son gouvernement est déterminé à aider le Comité dans ses efforts de pousser son oeuvre jusqu'à sa conclusion logique: le champ de la distribution.

D'après ce que M. Johnstone Wright nous a déjà dit sur le Grid britannique, nous savons qu'en ce qui concerne le Central Electricity Board, ce qui a été accompli jusqu'ici n'est que la garantie de résultats encore plus remarquables dans l'avenir. De ces résultats M. Wright pourra dire avec Virgile: "Toutes ces choses, je les ai vues, et la plus grande partie j'en étais".

Pour nous au Canada dont la tâche est de fournir le service électrique à toutes les classes du public sous la forme la plus économique et la plus efficace, l'exemple du Central Electricity Board sera des plus utiles. Nous sommes par conséquent très reconnaissants à M. Johnstone Wright de son instructive conférence et nous le remercions particulièrement d'être venu exprès de Londres pour la faire lui-même.

Le cardinal Kaspar à Rome

Rome. — Le cardinal Kaspar, archevêque de Prague, qui réside depuis quelques jours dans la Ville Sainte, a fait rapport au Saint-Père sur l'action toujours croissante des organisations catholiques, et sur la collaboration entre l'Eglise et l'Etat tchécoslovaque. L'évêque de Prague est un des protagonistes les plus actifs pour un "modus vivendi" entre le Vatican et la République. La conclusion définitive de pareil accord dépend encore du règlement des frontières d'un évêché: il apparaît cependant difficile d'y arriver maintenant, car le règlement de cette frontière doit être décidé par l'Allemagne et le Vatican. C'est également pour ce motif que la loi tchèque concernant les évêchés ne peut pas être appliquée.

Etat libre d'Irlande La nouvelle constitution

Elle ne s'inspire que des principes démocratiques, dit de Valera — Elle affirme le caractère chrétien de la politique gouvernementale

Le texte commence par ces mots: "Au nom de la Sainte-Trinité d'où découle toute autorité"...

New-York, 16 (C. P.). — Le président Eamon de Valera a déclaré hier soir que la nouvelle constitution irlandaise ne s'inspire que de principes démocratiques, au cours d'un discours d'ouverture de sa campagne électorale, discours qui a été radiodiffusé en Amérique du Nord.

Le président de Valera, qui parlait à Dublin, a déclaré que la constitution reconnaît que le peuple a non seulement le droit de choisir de temps à autre ceux qui seront appelés à le gouverner et à limiter leurs pouvoirs par la constitution, mais encore le droit de se prononcer en dernier ressort sur toutes les questions controversées de politique démocratique. Un gouvernement démocratique, dit-il, ne peut durer s'il n'est pas pratique, s'il ne tient compte des faits de la vie, s'il ne reconnaît que l'individu vivant en société doit jouir de la plus grande liberté possible, pourvu que les droits des autres individus et ceux de la société elle-même soient sauvegardés.

La nouvelle constitution irlandaise est soumise au peuple à un moment où le monde est en proie à un conflit de philosophie politique qui le divise en deux écoles.

L'enjeu de ce conflit, c'est toute la question des relations entre l'individu et la famille d'une part et l'Etat d'autre part, c'est toute la question de leurs droits et de leurs devoirs respectifs.

M. de Valera a exprimé sa confiance de voir le peuple de l'Etat libre d'Irlande ratifier la nouvelle constitution le 1er juillet prochain. Il a défini les devoirs du président qui sera désormais élu pour un terme de sept ans aux termes de la nouvelle constitution, ainsi que ses pouvoirs qui sont nettement délimités par la constitution. La fonction, dit-il, confère à son titulaire honneurs et pouvoirs, mais elle est loin d'en faire un dictateur. C'est la Chambre des Représentants qui détient la plus grande partie des pouvoirs législatifs et qui travaillera en harmonie avec le président, chef du gouvernement, au bien général.

Dublin. — La nouvelle constitution irlandaise qui vient d'être promulguée, affirme le caractère chrétien de la politique gouvernementale.

Le Gouvernement s'engage à protéger les institutions du mariage chrétien et de la famille. Le divorce est interdit.

La liberté de conscience est assurée à tous et l'importance particulière de l'Eglise, en tant que gardienne de la foi à laquelle appartient la grande majorité du peuple irlandais, y est reconnue.

La politique sociale obéit exactement aux directives des encycliques du Pape.

Le texte commence par ces mots: "Au nom de la Sainte-Trinité d'où découle toute autorité, et à laquelle tout doit être soumis, jusqu'à notre fin dernière, aussi bien les actes des hommes que ceux de l'Etat. Nous, peuple de l'Irlande, reconnaissons humblement nos devoirs envers Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a soutenu nos frères pendant des siècles d'épreuves..."

Plus loin, on lit: "L'Etat reconnaît que l'Etat public est une obligation envers Dieu et il honore Son Nom et respectera la Foi." On lit encore: "La liberté d'enseignement sera assurée et toutes les écoles seront soutenues également par l'Etat. Le patrimoine de l'Eglise sera inaliénable."

Feu Madame Adolphe Montour

Les Trois-Rivières, 16. — (D.N.C.) — Mme Adolphe Montour, née Hedwige Dugré, est décédée à l'âge de 71 ans à la banlieue. Lui survivent outre son mari, sept fils, le R.P. Marie-Raoul, Trappiste, O. C., Henri, Joseph, Emile, Jules, Arthur, et Jean-Louis de la banlieue; quatre filles, Madame Arthur Proulx (Anne-Marie), de Nicolet, Soeur Raoul-Marie, des SS, du Saint-Nom de Jésus, et de Marie, Outremont, Montréal, Sr Alexandre de Jésus, de la même communauté et Mme Armand Dery (Louise), des Trois-Rivières; trois frères, le Révérend Père Adélaïde Dugré, assistant général de la compagnie de Jésus à Rome, le R. P. Alexandre Dugré, de l'Immaculée-Conception, de Montréal, et Ovide Dugré, de la Pointe-du-Lac; quatre soeurs, Sr Saint-Guillaume de la Croix, Ottawa, Sr Louis-Joseph, supérieure du couvent d'Aylmer, Ottawa, et Sr St-Paul de la Croix, Ottawa, et Sr Marie des Martyrs, supérieure du couvent Saint-François, comté d'Yamaska.

M. Wilfrid Pelletier perd le bâton de Toscanini

Lors de la première répétition pour le Festival de musique de Montréal, à la salle du Plateau lundi le 31 mai, M. Wilfrid Pelletier avait pour diriger l'orchestre un bâton qui lui était un précieux souvenir. Il lui avait été donné par Toscanini après son concert d'adieu à New-York et portait gravé le nom de Toscanini.

Après la répétition M. Pelletier a laissé son bâton sur le pupitre du chef d'orchestre. Le lendemain matin, le bâton avait disparu.

M. Wilfrid Pelletier fait un appel à celui qui l'a en sa possession, ou à celui qui peut lui en donner des nouvelles. C'était le souvenir auquel il tenait le plus. "Certainement celui qui l'a trouvé sera heureux de le remettre à son propriétaire. S'il savait combien je suis attaché à ce souvenir de mon grand ami, il me le rendrait tout de suite", disait M. Pelletier à ses amis consternés.

Si quelqu'un peut lui donner quelques renseignements sur cette disparition, il est prié de s'adresser au bureau des Concerts symphoniques de Montréal, hôtel Windsor, chambre 23, L.A. 6037.

L'Eglise en Pologne orientale

Varsovie. — Durant tout le 19e siècle, l'Eglise catholique fut persécutée sans merci sur les confins orientaux de la République polonaise actuelle, par les envahisseurs russes. Plusieurs centaines d'églises et de chapelles furent enlevées au culte catholique dans cette région. Ce fait prouve à l'évidence, que déjà avant le partage de la Pologne le catholicisme florissait en ces contrées. Les Russes ont réuni à détruire presque entièrement toute cette splendide organisation de la vie catholique, pendant leur occupation.

Lorsque l'Etat polonais entra en possession de ses provinces, il y trouva un désastre à peu près complet. La population catholique n'y possédait plus que quelques paroisses, souvent distantes, l'une de l'autre, d'une centaine de kilomètres.

Lors du rétablissement de la Pologne, le diocèse de Luck (Volhynie) ne possédait plus que 59 paroisses, et aujourd'hui, il y en a 132. On a construit quelques dizaines d'églises et près de 100 chapelles. De nombreux orthodoxes de ces régions se convertissent actuellement au catholicisme romain. Si nous considérons les efforts de diverses sectes, qui cherchent à accaparer l'influence religieuse dans ces contrées, nous pouvons nous rendre compte de l'activité florissante du catholicisme romain dans les régions récupérées.

Radio-Famille

Paris. — La Fédération Nationale de l'Association "Radio-Famille" a tenu son assemblée générale, mardi à Paris, sous la présidence de M. A.-R. Conty, ambassadeur de France. Au cours de ces travaux l'assemblée a voté une résolution dans laquelle la Fédération "confirme sa ferme volonté de rester fidèle à l'esprit et à la lettre de ses statuts en s'attachant à l'esprit familial, sans aucun caractère politique ou confessionnel".

L'assemblée a également émis le vœu que les bureaux de la Fédération étudient et réalisent les moyens pratiques de provoquer ou de connaître les oeuvres radiophoniques répondant à l'esprit "Radio-Famille" et de les signaler aux conseils de gestion.

Allez en SEPTEMBRE à l'EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1937

M. Lafayette

Ligne Française

DEPART DE QUÉBEC le 1 SEPTEMBRE

Compagnie Générale Transatlantique
1196, Phillips Place, Montréal.
M.A. 9261

Les Citoyens Économes

DANS TOUTES LES CLASSES SE SERVENT DE LEUR BANQUE DE MONTREAL

Les employés, comme les patrons, trouvent plusieurs bonnes façons de se servir de leur Banque. Les hommes et les femmes dont le seul ou le principal revenu provient d'un traitement ou salaire sont la grande majorité des clients de la Banque de Montréal. Ils recourent à un grand nombre des services de la Banque, par exemple:

Comptes de chèques personnels; comptes d'épargne; prêts populaires; banque par correspondance; garde des objets de prix, tels que obligations, certificats d'actions, actes, polices d'assurance et bijoux; lettres de crédit qui procurent les fonds de voyage en temps utile; mandats et chèques de voyage.

BANQUE DE MONTREAL
FONDEE EN 1817 - SIÈGE SOCIAL: MONTREAL
SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE
... fruit de 119 années de fructueuses opérations

53 SUCCURSALES à MONTREAL et les ENVIRONS

Voyez et comparez

La qualité, la forme et l'élégance de ce soulier

Pour le professionnel et l'homme d'affaires, c'est le soulier tout indiqué et préféré.

Pour l'incomparable qualité Léonard entrez chez

LEONARD

La grande chaîne de magasins de chaussures
Maison canadienne-française — J.-R. LEONARD, propriétaire

Pour les adresses, consultez l'annuaire du téléphone, page 242

COMMERCE ET FINANCE

Les obligations

Bourse de Montréal

Marché des changes

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Central Coke Reg'd. 160 LaSaguetière est, Edger Canopy et Marc Monette. Canadian Wood Heel Co. Ltd. Laprarie, Qué., Richard-R. Boyer. The Selig Steel & Metal Co. Ltd., 01504 Atwater, I. L. Selig, prés. Lower Provision Store, 5705 Monkland, Ralph M. Burke. Jarley Mercantile Co. David Warner, 409 Mont-Royal est. Service Photo Engraving Reg'd. 447 Ste-Hélène, R. René Labelle. Tri-Way Display Advertising, 4297 Christophe Colomb, Georges Bousquet et William Walker. International Secret Service Fingerprint & Identification Co. Edward Levasseur. Marshall's Family Store, Verdun, Dame Isabelle Hester, veuve de Walter Le Marquant. Montreal Agricultural Exhibition. J. Azellus Laforme, 213 rue Principale, Ville St-Laurent. Donald W. Ross Co., 239 Kinslerley Road, Donald W. Ross. Western Fur Co., 460 Ste-Catherine O. Herbert L. Cohen et Milton J. Cohen. Shell Paint & Varnish Co. Reg'd. James Rowe.

Les nouvelles en raccourci

Investment Dealers Association. Seignior Club, 17. — Les membres de l'Association des Vendeurs d'obligations du Canada sont actuellement réunis aujourd'hui en Congrès en cet endroit. On y étudiera les problèmes regardant les législations provinciales et la finance. M. Ralph D. Baker de Winnipeg, présidera les réunions. M. O. M. Pringle, de Toronto, présentera un rapport pour le district central. M. E. Wardaugh, en fera autant pour le district de Vancouver, suivi de M. W. M. Houston, pour le district de l'ouest. M. W. T. K. Collier, de Montréal, présentera le rapport du district de l'Est et M. F. J. Brennan, celui des Maritimes. On procédera à l'élection des officiers vendredi. Le président élu sera M. K. M. Pringle et les vice-présidents seront MM. D. K. Baldwin, de Montréal, J. P. Crysdale, de Toronto, F. M. Cornell, d'Halifax, J. Lyall Fraser, de Vancouver et W. M. Houston, de Regina.

Dividendes déclarés

Goodrich Elevator a déclaré un dividende de 25 cts par action, payable le 2 juillet, aux actionnaires inscrits le 15 juin. Standard Fuel, 1-54 pour cent à l'action privilégiée, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits au 15 juin. Saguenay Power: \$1.37 1-2 à l'action privilégiée, payable le 1er août aux actionnaires inscrits au 15 juillet. Ex-dividende le 14 juillet. B.C. Power. B. C. Power Corporation a vu ses recettes nettes baisser de \$10,065 en mai. En effet, elles se chiffrent à \$314,921, contre \$324,986 durant la même période l'an dernier, soit donc une augmentation de \$58,662.

Caractères des importations canadiennes en avril

L'augmentation de \$14,674,000 dans les importations canadiennes en avril est due dans une large mesure aux textiles, automobiles, machines, instruments aratoires, fer (plaques et tôles), appareils électriques et charbon. Il y a une diminution dans les pièces détachées d'automobile. Les principaux items sont les suivants (avec chiffres d'avril 1936 entre parenthèses): bois, \$110,000 (\$100,000); peaux, \$589,000 (\$589,000); cacao et chocolat, \$284,000 (\$111,000); fruits, principalement des Etats-Unis, \$1,513,000 (\$1,441,000); caoutchouc brut, \$905,000 (\$859,000); sucre, \$1,050,000 (\$997,000); thé, \$742,000 (\$826,000); huiles végétales, \$1,093,000 (\$873,000); animaux vivants, \$122,000 (\$84,000); poisson, \$110,000 (\$100,000); peaux, \$589,000 (\$589,000); soie artificielle, \$382,000 (\$144,000); coton brut, \$254,000 (\$195,000); coton filé, \$254,000 (\$195,000); manille et agave, \$165,000 (\$91,000); soie grège, \$366,000 (\$293,000); laine brute, \$1,105,000 (\$336,000); blouses et capotes, \$553,000 (\$426,000). La plus grande partie des textiles sont venus du Royaume-Uni. Livres et imprimés, \$979,000 (\$771,000), la plus grande partie venant des Etats-Unis; madrier et planches, \$378,000 (\$228,000); automobiles, \$1,507,000 (\$818,000);

pièces détachées d'automobiles, \$1,844,000 (\$2,223,000); instruments aratoires, \$1,748,000 (\$1,100,000); machines, \$3,601,000 (\$1,951,000); venant presque entièrement des Etats-Unis; fer (plaques et tôles), \$2,623,000 (\$1,574,000); autres produits de laminage, \$1,024,000 (\$1,517,000); appareils électriques, \$1,639,000 (\$1,751,000), la quantité venant des Etats-Unis valant \$2,281,000 et celle venant du Royaume-Uni, \$272,000, cette dernière étant une diminution de \$406,000.

Industrie du papier commercial

En 1936 on compte 14 établissements commerciaux au Canada estimés à 44,451,000 livres sur une superficie de 54,549 acres, contre 54,473,000 livres sur 46,870 acres en 1935. La production estimative de l'Ontario s'établit à 35,250,000 livres, contre 48,920,000 en 1935, la superficie étant respectivement de 45,746 et de 41,428 acres. La production dans la province de Québec est de 9,111,000 livres, contre 5,965,000 en 1935 sur des superficies respectives de 8,678 et 5,425. La Colombie canadienne a produit 90,000 livres sur 125 acres, contre 16,000 livres sur 17 acres.

Les prix payés sur les fermes durant 1936 sont les suivants (chiffres représentatifs de 1935 entre parenthèses): burley 11.7 (12.1), feuille à cigare 11.6 (10.8), fonce 8.4 (8.0), séché à l'air chaud 28.7 (24.3), grand tabac à pipe 6.0 (9.5), petit tabac à pipe 11.0 (15.5).

Industrie de papier à toiture

En 1936 on comptait 14 établissements se livrant à la fabrication du papier à toiture. Leur production représente une valeur de \$4,905,525, contre \$4,142,804 en 1935. Le capital engagé est de \$5,624,781, contre \$4,884,394. Ces établissements occupent 790 personnes qui ont reçu \$973,727 en salaires et gages, contre 661 personnes et \$804,310 en 1935.

Voyage de la Chambre de commerce

Le voyage de cinq jours dans la région des mines d'Or du nord-ouest de la province de Québec organisé par la Chambre de commerce du district de Montréal promet de remporter un beau succès. Les adhésions sont nombreuses et le secrétaire, M. Rosario Gaudry, prie les personnes qui désirent faire ce voyage de communiquer le plus tôt possible avec lui. Les excursionnistes partiront de Montréal, gare du tunnel, à 3 h. de l'après-midi, mercredi, le 23 juin, et reviendront à Montréal à 7 h. du matin, lundi, le 28 juin. Durant le voyage, ils auront l'occasion de visiter les villes d'Amos, de Noranda et de Val d'Or ainsi que les mines d'O'Brien, Thompson-Cadillac, Canadian Malartic, Siscoe, Shawkey, Sullivan, Jacola, Lamaque, Sigma. Plusieurs banquets et réceptions seront organisés en leur honneur. A chaque endroit, ils auront des guides expérimentés à leur disposition.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadian National durant la semaine terminée le 11 juin 1937 se sont élevées à \$3,546,604 contre \$3,337,186 durant la semaine de 1936 correspondante, soit une augmentation de \$209,418.

Canadian honoré

M. V. R. Smith, gérant général de la Confederation Life Association, vient d'être élu président de l'American Institute of Actuaries. M. Smith est le deuxième Canadien à occuper ce poste.

Banque de France

Paris, 17 (P.A.). — Le dernier rapport hebdomadaire de la Banque de France rapporte les changements suivants, en millions de francs, comparativement à la semaine terminée le 11 juin:

Reserve d'or, 57,559, pas de changement; soldes à vue à l'étranger, 1,023, pas de changement; effets commerciaux escomptés, 1,260; avances temporaires à l'Etat (avant le 18-6-36), 12,179, pas de changement; avances temporaires à l'Etat (depuis le 18-6-36), 7,800, pas de changement; avances sur gages collatéraux, 3,914, dim. 75; circulation, 86,450, dim. 521; crédit total aux comptes commerciaux, 16,632, aug. 36; avances à 30 jours sur fonds publics, 529, dim. 130; taux de réescompte, 6 p.c.

Banque d'Angleterre

Londres, 17 (P.A.). — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre montre les changements

suivants, en mille livres sterling, pour la semaine terminée le 16 juin: Circulation, 479,781, aug. 3; lingots, 322,169, aug. 15; réserves, 42,388, dim. 3,224; dépôts publics, 10,013, dim. 674; dépôts privés, 139,411, dim. 4,846; fonds publics, 101,328, aug. 125; autres valeurs, 23,591, dim. 2,315. Le coefficient de la réserve de la banque au passif est de 28.30% comparativement à 29.40 la semaine précédente. Le taux de réescompte est de 2 p.c.

L'acier

New-York, 17 — La revue Iron Age annonce que la production de l'acier aux Etats-Unis est légèrement inférieure cette semaine à 77 p.c. du plein rendement comparativement à 78 p.c. la semaine précédente. En marge des perturbations ouvrières dans la sidérurgie, cette revue prétend que l'influence des grèves est minime sur le marché de l'acier et elle qualifie de futile et d'irraisonnable la tentative du C.O.I. de contrôler les sources d'approvisionnement de matières premières de la sidérurgie. Le C.O.I. tente en effet d'organiser les travailleurs des mines de fer du lac Supérieur, des navires de transport du minerai sur les grands lacs, des cours de riblons et des mineurs des houillères.

En Bourse locale

Les cours se sont alourdis — Les métaux ont glissé tandis que les utilités sont fermes.

(P.C.) — Les cours ont été peu actifs et les métaux ont fléchi pendant que les utilités étaient assez fermes. Shawinigan et Montreal Power ont avancé de 1-4 à 26 1-2 et 30 1-4, Power Corp. de 1-2 à 31, alors que Brazilian Glissant de 1-4 à 24. Consolidated Smelting est tombé de 2-1 à 75 tandis que Nickel reculait d'un point à 56. Massey Harris à 12, Imperial Oil, Canada Car à 15-3-4, Gypsum and Cement ont fléchi de quelques fractions de point. Ont avancé faiblement: International Pete, C.P.R. et Dominion Steel.

A Wall Street

La tendance à la baisse s'accroît — Quelques valeurs un peu mieux supportées — Les obligations — Quelques légers gains.

(P.A.) — Les cours ont continué à s'alourdir pendant que la tendance à la baisse va en s'accroissant. Quelques valeurs dans les industries de la sidérurgie, de l'automobile et du pétrole ont réussi à trouver quelque support. Dans quelques cas les reculs de la première heure ont été effacés ou partiellement refaits. Ont fait relativement bonne figure: U.S. Steel, Bethlehem, Yarnandium, General Motors, Chrysler, Auburn, Standard Oil of N. J. et Skelly Oil. Les obligations ont légèrement glissé. Ont fléchi: Goodrich, Deere, Sears Roebuck, Douglas Aircraft, Continental Oil, Dupont, American Telephone, Anaconda, Kennecott, Consolidated Edison, American Water Works, N. Y. Central, Pennsylvania, Northern Pacific et Baltimore and Ohio.

Sur le Curb

Tendance générale à la baisse — Manque presque complet d'activité.

(P.C.) — Alors que le Curb de Montréal souffrait ce matin, entre autres choses, d'un manque presque complet d'activité, les cours ont accusé une tendance à la baisse qui va en s'accroissant. Les mines ont suivi l'exemple général donné ce matin, mais avec plus de réserve. Fraser Voting Trusts a glissé de 7-18 à 44, Price Bros de 1-2 à 40 et Royalite de 1-8 à 41-3-8. Abitibi a légèrement fléchi et B. A. Oil a reculé de 1-4 à 23, Home Oil de 20 et Dalhousie de .07. Dans la section des métaux, O'Brien a perdu 35 à 81.0 tandis que Aldermac, Chibougamau, rador, Siscoe et Sladen n'ont pas changé tandis que Stadacona et Sullivan ont reculé de quelques sous chacun.

Marché de Calgary

Cours fournis par la maison BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL, 477, Saint-François, Montréal. Offres Dem. Advance 20 7 Admet 45 46 Alberta Pacific 45 46 Anaconda 25 25 1/2 Associated Oil 12 12 Baitac 9 12 British Dominion 35 40 Calumet & Edmonston 33 35 Camoil 29 39 Commonwealth 29 39 Dalhousie \$1.06 1.12 Davies Petroleum 29 30 Devenish 61 60 Foundation \$1.35 1.60 Freehold 14 14 Graystone 22 6 Hargal 22 6 Highland Sarcos 31 32 1/2 Hunter Valley 22 30 Hunter Valley Warrants 74 12 Lehigh 13 12 Madison 23 23 Mar Jon 48 33 McLeod 48 33 Mercury 39 41 Meridian 14 14 Mill West 29 29 Mill City 29 29 Model 65 68 New Valley 40 3 1/2 Nordon 17 17 Okla commun 21 24 Okla pref. 21 24 Pacalta 19 19 Ranchmen 40 42 Rand 19 19 Reward 11 14 Richfield 14 14 Sunahine 4 6 South West Petroleum 14 75 United Oil 14 25 United Oils 13 14 Vanatia 13 14 West 11 17 Wait Valley 25 25 Wellington 8 9 Wyoming 7 9

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like '2 1/2% Oct. 15, 1933', '3% Jan. 1, 1934', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like '370 Abitibi', '300 Abitibi', '300 Abitibi', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Bldgood', 'Bankfield', 'Barron', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Montreal Stock Exchange with columns for 'Cours en fermes', 'Offres', 'Demandes', and various stock symbols like 'Abitibi', 'Admet', 'Albany', etc.

Table of Exchange Rates with columns for 'Angleterre', 'France', 'Belgique', 'Italie', 'Hollande', 'Espagne', 'Suède', 'Danemark', 'Brésil', 'Etats-Unis', 'Allemagne'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

Table of Exchange Rates with columns for 'Cours fournis par la Presse Canadienne', 'Montréal', 'New-York', 'Paris'.

CE SOIR à 7.15 hres aux postes C.R.C.M. Montréal C.R.C.K. Québec. Propos Financiers. Société d'Entreprise du Canada. Comptoir National de Placement Limitée.

Jos. Barsalou & Cie. T.M. LANTHIER. Membres du CURB de Montréal. Service complet d'information. 215, rue Saint-Jacques, O. Montréal — Tél. PL. 2521. Fruits et légumes. Pommes de terre. Actions à 20c. Des positions stratégiques.

Avis légal. Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, Globe Finance Corp. Ltd., vs J.-A. Tessier.

LA VIE SPORTIVE

Yvon Robert à triomphé de Westenberg

(par X.-E. NARBONNE)
Après une absence de sept mois à la suite d'une fracture de la jambe au cours d'un match disputé à Washington Yvon Robert, le champion mondial des poids lourds à la lutte libre, a fait une triomphale entrée dans l'arène hier soir et les sept ou huit mille personnes qui s'étaient réunies au Forum pour voir notre compatriote à l'oeuvre ont fait une chaleureuse ovation à l'élève d'Emile Maupas et lorsque le champion fut déclaré vainqueur par l'arbitre Murray, après avoir pris deux chutes consécutives sur son rival, Marvin Westenberg, ce fut une manifestation sans précédent et pendant près de cinq minutes le monarque des poids lourds fut acclamé et félicité par ses nombreux amis qui purent avoir accès dans sa chambre.

La victoire de Robert fut bien conclutive hier soir car pour vaincre un athlète de la valeur de Westenberg il faut être en parfaite condition et posséder une science consommée. La première chute fut obtenue en 20 minutes et 27 secondes pendant que la deuxième fut accordée au bout de 6 minutes et 30 secondes. Robert a eu recours à sa fameuse clef de bras pour vaincre son rival.

Westenberg a donné la frousse aux partisans du champion lorsqu'il s'attaqua à la jambe de Robert et lorsqu'il appliqua son fameux ciseau volant mais chaque fois que le lutteur de Tacoma s'assura ses prises favorites il ne put réussir à rincer les épaules du Canadien au tapis et à chaque fois c'était une nouvelle ovation à l'adresse de Robert.

Yvon s'est réveillé aussi rapide et aussi fort qu'avant son accident et les connaisseurs ont pu constater que le protégé d'Eddie Quinn est encore de taille à défendre avantageusement son titre contre les meilleurs poids lourds et que nombreuses seront ses victoires.

La semi-finale a fourni un combat tout différent à celui de la rencontre principale. Robert et Westenberg se sont affichés comme de parfaits gentilshommes tandis que la "Terreur de Talahassee" et le lutteur hébreu ont eu recours à toutes sortes de coups interdits pour tenter de s'assurer la victoire mais tous leurs efforts furent vains et au bout de trente minutes d'un combat rude et sauvage l'arbitre a déclaré le match nul.

Wes Willie Davis a fait ses débuts à Montréal hier soir alors qu'il était opposé à Legs Langevin et grâce à sa brutalité il est parvenu à affaiblir son rival pour ensuite lui coller les épaules au tapis en 17 minutes et 32 secondes. Au cours de cette rencontre Langevin s'est affirmé très puissant et il aurait sûrement eu raison de son rival si ce dernier se fut limité à l'usage.

Léo Lefebvre et Mike Mazurki ont fait les frais du lever de rideau mais comme le match était limité à 20 minutes seulement il n'y eut pas de chute. Cette rencontre, exception faite de la finale, fut la plus intéressante de la soirée.

Félix Miquet, le lutteur français qui est arrivé la semaine dernière en Amérique, a été présenté à l'assistance et a semblé créer une excellente impression. Il sera à l'oeuvre sous peu et en sera de même de Joe De Valto, qui est de retour d'une tournée triomphale en Europe.

La direction a fait annoncer hier soir que le combat principal de mercredi soir prochain mettra aux prises Dan O'Mahoney contre George Clark.

Les Royaux impuissants contre Pearce

Syracuse, 17. — Quoique Harry Smythe n'ait accordé que trois coups réussis aux Chefs de Syracuse hier soir deux de ces coups ont été obtenus à la cinquième manche et ont donné, avec l'aide de l'erreur de Dave Harris, l'unique point des locaux mais cela était suffisant pour assurer la victoire aux Chefs par un résultat de 1 à 0.

Les Royaux s'affichèrent plus solides au bâton que leurs rivaux et sept coups sûrs ont été enregistrés contre les balles de Pearce mais celui-ci parvint cependant à empêcher les hommes de Rabbit Maranville à croiser le marbre.

Les Royaux ont exécuté un commencement de ralliement à la neuvième manche lorsque Dugas, le premier frappeur, a réussi un deux-butts au champ droit. Il est resté échoué là cependant, car Hafey a ensuite frappé une chandelle à gauche, Harris a été retiré au bâton, et Benning, frappant à la place de Sankey, a tapé un léger roulant à Pearce qui l'a retiré au premier.

Paul Dunlap a été le meilleur frappeur des Royaux, avec deux simples en quatre apparitions au bâton.

Les Royaux commenceront aujourd'hui une série de cinq parties avec les Giants, à Jersey City. Ils joueront deux parties cet après-midi, un vendredi et deux autres samedi, Montréal n'a joué que deux fois avec les Giants depuis le début de la saison, perdant la première à Jersey City et gagnant l'autre 7-6 à Montréal.

Lauri Mylykangas et Marvin Duke lanceront probablement aujourd'hui.

Jesse Haine à eu raison des Phillies

Saint-Louis, 17. — Le Saint-Louis a triomphé du Philadelphie hier après-midi par un résultat de 7 à 6 dans une joute de la Ligue Nationale mais il faut reconnaître que Jesse Haines a fait son apparition en temps opportun car lorsque le vétéran fut appelé à remplacer Lon Warneke au monticule à la quatrième manche les Phillies étaient en train de vaincre les Cardinals.

Haines n'accorda que quatre coups réussis à ses rivaux et un seul point fut enregistré contre lui. Résultat détaillé de la rencontre:

| PHILADELPHIE | | | | | SAINT-LOUIS | | | | | | | |
|-----------------|----|----|----|----|-------------|-----------------|----|----|----|----|----|----|
| a. | b. | p. | c. | s. | r. | a. | a. | p. | c. | s. | r. | a. |
| H. Martin, c.c. | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | J. Martin, c.c. | 5 | 2 | 2 | 3 | 0 | 4 |
| Young, 2b. | 3 | 0 | 1 | 0 | 3 | Brown, 2b. | 5 | 0 | 3 | 1 | 1 | 0 |
| Norris, 2b. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | Padgett, c.d. | 4 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Klein, c.d. | 5 | 1 | 3 | 3 | 0 | Medwick, c.g. | 4 | 1 | 3 | 3 | 0 | 0 |
| Camilli, lb. | 4 | 0 | 0 | 7 | 1 | Mize, lb. | 4 | 0 | 1 | 9 | 0 | 0 |
| Arnovich, c.g. | 5 | 1 | 2 | 3 | 0 | Bodogary, 3b. | 4 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Whitney, 3b. | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | Durocher, 3b. | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Wilson, r. | 4 | 2 | 2 | 7 | 0 | Orogodowski, r. | 4 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 |
| Scharein, a.c. | 4 | 0 | 1 | 2 | 4 | Warneke, l. | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Passau, l. | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | Haines, l. | 3 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| LaMaster, l. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | |
| LaBrowne, l. | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | | | | | | | |
| xxMoore, l. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | |
| Totaux | 38 | 6 | 12 | 24 | 10 | Totaux | 37 | 7 | 14 | 27 | 9 | |

Le baseball internationale

Hier. — Syracuse 1, Montréal 0. Toronto 6, Newark 2. Buffalo 3, Jersey City 2. Rochester 3, Baltimore 0.

LE CLASSEMENT

| G. | P. | P.C. | |
|-------------|----|------|-----|
| Newark | 40 | 13 | 755 |
| Montréal | 28 | 21 | 571 |
| Buffalo | 27 | 23 | 540 |
| Syracuse | 27 | 25 | 519 |
| Toronto | 27 | 27 | 500 |
| Rochester | 23 | 20 | 442 |
| Jersey City | 16 | 30 | 348 |
| Baltimore | 14 | 34 | 329 |

Les Royaux au bâton

Buffalo 0, 010100100—3 3 0
Jersey City 0, 000200000—2 7 1
Sewell et Savino; Meketi, De La Cruz et Redmond.

Rochester 0, 010001010—3 9 2
Baltimore 0, 000000000—0 5 2
Andrews et Poland; Matuzak, Perkins et Gray.

Toronto 0, 000100112—6 12 1
Newark 0, 000101000—2 8 1
Davis et Heath; Wicker, Hershberger.

Dans la ligue Provinciale

Les séries de la Ligue de Baseball Provinciale se continueront ce soir avec trois parties à l'affiche. Les clubs du circuit Monet joueront au Trois-Rivières, à Sorel et à Sherbrooke.

Les joutes de ce soir seront les suivantes:
Granby aux Trois-Rivières.
Panthers Noires à Sorel.
Drummondville à Sherbrooke.

Association américaine

HIER — Columbus 0013310011—19 24 0
St-Paul 010000001—2 11 2
McGree et Crosby; Welch, Cox, Giliato, Wilshere et Paek.
Toledo à Minneapolis, remise, pluie.
Louisville à Milwaukee, température incertaine.

Le "Big Six"

P.A. — G. Ab. Pts. Cs. P.C.
Medwick, Card. 47 180 43 74 411
Gehrig, Yankees 49 183 37 72 389
Vaughan, Pirates 49 186 32 74 378
Jordan, Reds 40 128 20 48 375
Bell, Browns 50 202 33 75 371
Greenberg, Tigers 52 201 31 73 363

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: BELAIR 3361

Les Royaux impuissants contre Pearce

Syracuse, 17. — Quoique Harry Smythe n'ait accordé que trois coups réussis aux Chefs de Syracuse hier soir deux de ces coups ont été obtenus à la cinquième manche et ont donné, avec l'aide de l'erreur de Dave Harris, l'unique point des locaux mais cela était suffisant pour assurer la victoire aux Chefs par un résultat de 1 à 0.

Les Royaux s'affichèrent plus solides au bâton que leurs rivaux et sept coups sûrs ont été enregistrés contre les balles de Pearce mais celui-ci parvint cependant à empêcher les hommes de Rabbit Maranville à croiser le marbre.

Les Royaux ont exécuté un commencement de ralliement à la neuvième manche lorsque Dugas, le premier frappeur, a réussi un deux-butts au champ droit. Il est resté échoué là cependant, car Hafey a ensuite frappé une chandelle à gauche, Harris a été retiré au bâton, et Benning, frappant à la place de Sankey, a tapé un léger roulant à Pearce qui l'a retiré au premier.

Paul Dunlap a été le meilleur frappeur des Royaux, avec deux simples en quatre apparitions au bâton.

Les Royaux commenceront aujourd'hui une série de cinq parties avec les Giants, à Jersey City. Ils joueront deux parties cet après-midi, un vendredi et deux autres samedi, Montréal n'a joué que deux fois avec les Giants depuis le début de la saison, perdant la première à Jersey City et gagnant l'autre 7-6 à Montréal.

Lauri Mylykangas et Marvin Duke lanceront probablement aujourd'hui.

Jesse Haine à eu raison des Phillies

Saint-Louis, 17. — Le Saint-Louis a triomphé du Philadelphie hier après-midi par un résultat de 7 à 6 dans une joute de la Ligue Nationale mais il faut reconnaître que Jesse Haines a fait son apparition en temps opportun car lorsque le vétéran fut appelé à remplacer Lon Warneke au monticule à la quatrième manche les Phillies étaient en train de vaincre les Cardinals.

Haines n'accorda que quatre coups réussis à ses rivaux et un seul point fut enregistré contre lui. Résultat détaillé de la rencontre:

| PHILADELPHIE | | | | | SAINT-LOUIS | | | | | | | |
|-----------------|----|----|----|----|-------------|-----------------|----|----|----|----|----|----|
| a. | b. | p. | c. | s. | r. | a. | a. | p. | c. | s. | r. | a. |
| H. Martin, c.c. | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | J. Martin, c.c. | 5 | 2 | 2 | 3 | 0 | 4 |
| Young, 2b. | 3 | 0 | 1 | 0 | 3 | Brown, 2b. | 5 | 0 | 3 | 1 | 1 | 0 |
| Norris, 2b. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | Padgett, c.d. | 4 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Klein, c.d. | 5 | 1 | 3 | 3 | 0 | Medwick, c.g. | 4 | 1 | 3 | 3 | 0 | 0 |
| Camilli, lb. | 4 | 0 | 0 | 7 | 1 | Mize, lb. | 4 | 0 | 1 | 9 | 0 | 0 |
| Arnovich, c.g. | 5 | 1 | 2 | 3 | 0 | Bodogary, 3b. | 4 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Whitney, 3b. | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | Durocher, 3b. | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Wilson, r. | 4 | 2 | 2 | 7 | 0 | Orogodowski, r. | 4 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 |
| Scharein, a.c. | 4 | 0 | 1 | 2 | 4 | Warneke, l. | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Passau, l. | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | Haines, l. | 3 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| LaMaster, l. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | |
| LaBrowne, l. | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | | | | | | | |
| xxMoore, l. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | |
| Totaux | 38 | 6 | 12 | 24 | 10 | Totaux | 37 | 7 | 14 | 27 | 9 | |

Le baseball internationale

Hier. — Syracuse 1, Montréal 0. Toronto 6, Newark 2. Buffalo 3, Jersey City 2. Rochester 3, Baltimore 0.

LE CLASSEMENT

| G. | P. | P.C. | |
|-------------|----|------|-----|
| Newark | 40 | 13 | 755 |
| Montréal | 28 | 21 | 571 |
| Buffalo | 27 | 23 | 540 |
| Syracuse | 27 | 25 | 519 |
| Toronto | 27 | 27 | 500 |
| Rochester | 23 | 20 | 442 |
| Jersey City | 16 | 30 | 348 |
| Baltimore | 14 | 34 | 329 |

Les Royaux au bâton

Buffalo 0, 010100100—3 3 0
Jersey City 0, 000200000—2 7 1
Sewell et Savino; Meketi, De La Cruz et Redmond.

Rochester 0, 010001010—3 9 2
Baltimore 0, 000000000—0 5 2
Andrews et Poland; Matuzak, Perkins et Gray.

Toronto 0, 000100112—6 12 1
Newark 0, 000101000—2 8 1
Davis et Heath; Wicker, Hershberger.

Dans la ligue Provinciale

Les séries de la Ligue de Baseball Provinciale se continueront ce soir avec trois parties à l'affiche. Les clubs du circuit Monet joueront au Trois-Rivières, à Sorel et à Sherbrooke.

Les joutes de ce soir seront les suivantes:
Granby aux Trois-Rivières.
Panthers Noires à Sorel.
Drummondville à Sherbrooke.

Association américaine

HIER — Columbus 0013310011—19 24 0
St-Paul 010000001—2 11 2
McGree et Crosby; Welch, Cox, Giliato, Wilshere et Paek.
Toledo à Minneapolis, remise, pluie.
Louisville à Milwaukee, température incertaine.

Le "Big Six"

P.A. — G. Ab. Pts. Cs. P.C.
Medwick, Card. 47 180 43 74 411
Gehrig, Yankees 49 183 37 72 389
Vaughan, Pirates 49 186 32 74 378
Jordan, Reds 40 128 20 48 375
Bell, Browns 50 202 33 75 371
Greenberg, Tigers 52 201 31 73 363

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: BELAIR 3361

Les Indiens subissent un autre échec

New-York, 17. — George Selkirk et Lefty Gomez ont été les facteurs de la victoire des Yankees sur les Indiens de Cleveland, hier, par un résultat de 4 à 1.

Selkirk a su faire compter trois points par un deux-butts frappé à la sixième manche lorsque les buts étaient remplis, et Gomez a eu un contrôle quasi parfait et n'a accordé que six coups réussis aux visiteurs pendant que les joueurs new-yorkais enregistraient huit coups sûrs contre les balles de Galehouse et Brown.

Résultat détaillé de la partie:

| CLEVELAND | | | | | NEW-YORK | | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----------|---------------|----|----|----|----|----|----|
| a. | b. | p. | c. | s. | r. | a. | a. | p. | c. | s. | r. | a. |
| Lary, ac | 3 | 0 | 1 | 3 | 3 | Crossetti, ac | 4 | 1 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| We'herly, cd | 4 | 0 | 3 | 2 | 0 | Rolfe, 3b | 4 | 1 | 1 | 0 | 0 | |
| Averill, cc | 4 | 1 | 0 | 1 | 0 | Di Maggio, cc | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | |
| Trosky, lb | 4 | 0 | 0 | 8 | 0 | Gehrig, lb | 3 | 1 | 1 | 6 | 0 | |
| Solters, cg | 4 | 0 | 1 | 1 | 0 | Dickey, r | 4 | 0 | 1 | 9 | 0 | |
| Hale, 2b | 4 | 0 | 1 | 0 | 3 | Selkirk, cd | 3 | 0 | 1 | 4 | 0 | |
| Pytlak, r | 3 | 0 | 0 | 9 | 1 | Henrich, cg | 2 | 1 | 1 | 2 | 0 | |
| Hughes, 3b | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | Lazzeri, 2b | 3 | 0 | 1 | 2 | 2 | |
| Galehouse, l | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | Gomez, l | 3 | 0 | 0 | 0 | 2 | |
| xKroner, r | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | |
| Brown, l | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | |
| Totaux | 32 | 1 | 6 | 24 | 9 | Totaux | 30 | 4 | 8 | 27 | 7 | |

Les autres parties

Détroit 0, 000 000 010 000—1 8 1
Washington 0, 000 001 000 001—2 8 1
Batteries: Wade et Tebbets; W. Ferrell et Rick Ferrell.
Chicago 0, 000 000 110—2 5 0
Boston 0, 000 300 000—3 7 1
Batteries: Whitehead, Brown, Rigney et Sewell; Newsom et Desautels.

War Eagle est favori contre Cross

Chief War Eagle rencontrera, ce soir, Gil Cross, dans un combat de 2 dans 3 limité à une heure et demie, à l'Arena Mont-Royal.

War Eagle et Cross en sont à leur première rencontre et ils ont l'un et l'autre un très intéressant record. Leurs listes de victoires sont imposantes. Le guerrier indien compte sur sa fameuse clef de jambe pour triompher de Gil Cross. Celui-ci, un artiste du "arm-lock" et de certaines prises japonaises, essaiera de gagner probablement avec un cas où la lutte dégénérerait en un combat absoluement libre, Cross s'est réveillé aussi dur et aussi rude cogneur que le lutteur de Caughnawaga. L'un et l'autre prédisent leur victoire et les amateurs sont assurés d'assister à une rencontre fertile en incidents.

Chief War Eagle rencontrera, à tout événement, un des plus durs adversaires qu'on lui ait jamais opposés à Montréal.

En semi-finale, Martino Angelo rencontrera Eddie Marquette dans un combat de 30 minutes ou d'une chute. On peut s'attendre à un autre combat excitant lorsque ces deux mi-lourds en viendront aux prises.

Marquette compte sur sa prise de jiu-jitsu pour maîtriser le lutteur de Toledo. La victoire d'Angelo sur Dynamite Dunn n'a pas impressionné Eddie Marquette, qui espère à son tour renverser ce nouveau rival.

Deux autres combats de 30 minutes ou d'une chute chacun complètent ce programme. Dynamite Dunn sera l'adversaire d'Alex. Tesluck dans l'un, et dans l'autre, le premier de la soirée, Alec. Boyer luttera contre Jack Miller.

Ce programme offre quatre combats excellentement bancés où l'on peut s'attendre à tout ce qui est possible dans la lutte.

Le "fou" ne sera pas reconnu

Chicago, 17. (P.A.) — Le championnat du monde entre James J. Braddock, détenteur du titre, et Jos. Louis, qui aura lieu mardi prochain à Cominsky Park, ne se gâmera pas ou se perdra sur un fou. Cette décision a été prise hier lorsque la Commission athlétique de l'Illinois a adopté les règlements qui régiront le combat.

Il n'y aura pas le fou de reconnu. Au cas où un boxeur serait touché bas on lui donnera le temps voulu pour se reposer, mais il faudra qu'il continue et finisse le combat.

Canadien vainqueur

Les porte-cœurs du club Canadien ont triomphé hier soir de leurs adversaires du club La Bohème par le résultat de 5-2 dans une rencontre interclubs.

Voici les résultats:
Maurice Denis, Canadien, bat W. Tibbitts, 3-6, 6-2, 6-3.
T. Bonneau, La Bohème, bat Roger Lamallice, 7-5, 11-9.
George Musy, Canadien, bat Marcel Bélanger, 10-12, 6-2, 8-6.
Maurice Denis et Marcel Jetté, Canadien, battent W. Tibbitts et C. Musy, 6-0, 6-3.
G. DuTilly et C. Musy, Canadien, battent T. Bonneau et J. Provost, 6-4, 7-5.
M. Bélanger et C. Paiement, La Bohème, battent R. Charland et R. Lamallice, 6-4, 6-4.

Combat remis

Indianapolis, 17. (P.A.) — Une pluie torrentielle a forcé les promoteurs à remettre le combat qui devait avoir lieu hier soir entre Barney Ross, champion poids mi-lourds de l'univers, et Chuck Woods, de Détroit. La soirée a été remise à demain.

Les officiers choisis pour Blue Bonnets

Plus de quatre cents chevaux venant de Toronto et de différents points des Etats-Unis joints à ceux de Montréal prendront part au meeting du Montreal Jockey Club qui s'ouvrira samedi après-midi à Blue Bonnets. De nouveaux wagons remplis de pur-sang sont arrivés hier et avant-hier venant de Long Branch, Aqueduct, Columbus, etc. L'on trouve parmi les turfistes qui descendent à Montréal avec leurs porte-cœurs des hommes qui viennent ici régulièrement depuis dix, quinze, vingt ans et plus. C'est toujours pour eux un plaisir de revenir au Canada et il n'y aurait rien pour les empêcher de venir courir à Blue Bonnets. Deux chars de coureurs arrivèrent d'une minute à l'autre du Maryland et grossiront le nombre de pur-sang qui sont déjà à la piste pour les courses qui commenceront samedi. Dix jockeys venant de l'Ohio sont arrivés hier soir et trente autres venant de Long Branch dont le meeting s'est terminé hier soir seront ici aujourd'hui. Jockeys et coureurs seront en nombre à la piste, de sorte que l'on aura tout le matériel voulu pour les quatre jours de courses qui commenceront après-demain.

Les officiers pour le meeting seront peu près les mêmes que par le passé, si l'on excepte le nouveau commissaire Richard Leigh, qui remplace Julius Reeder et John P. Ireland, et Lester Doyle, qui succédera à Louis Larivée comme juge-nominateur et le premier secrétaire des courses et le préposé au pesage courses et le préposé aux pesées. Tout est prêt pour le meeting et nul doute que les ferveurs du turf verront des courses qui sauront les enthousiasmer.

Voici la liste des officiers des courses:
Commissaire en chef, représentant la Province of Quebec Racing Association Inc., Richard A. Leigh.
Commissaires associés, E.-C. St-Père, député, et Albert Laberge.
Juges: W. J. Morrison, E. W. Ferguson et Lester R. Doyle.
Juge au départ, Walter D. Dichey; juge du paddock, M. Grant; juge de la promenade, Lester R. Doyle; chroniqueurs, Horace Lavigne et J.-A. Clément, M.D.; secrétaire des courses, Lester R. Doyle; juge du parcours, Léo Dandurand; médecin, Dr Ernest Lachapelle; secrétaire, Jules Dugal; vétérinaire, Dr J.-H. Ville-neuve.

Maxie Berger a battu Johnny Morro

New-York, 17. (P.A.) — Maxie Berger, 136 1/2, de Montréal, a obtenu la décision contre Johnny Morro, 137 1/2, de New-York, dans un combat de dix rounds qui avait lieu hier soir, au stade Dyckman. Une foule de 3,500 personnes a assisté au combat.

Eddie Brink devait être opposé à Berger mais il ne s'est pas présenté pour le pesage et Morro lui fut substitué. Morro a bien débuté, mais il s'est fatigué et Berger a obtenu assez

Le procès Bouchard

Désaccord du jury -- Nouveau procès en septembre

Il y avait deux groupes irréductibles dans le jury et chaque groupe était décidé à ne pas changer d'opinion

Les plaidoiries et les explications du juge

Le procès de Paul Bouchard, accusé de libelle diffamatoire, s'est terminé hier soir par un désaccord du jury.

Hier après-midi, le plaignant, M. Réal Denis, a terminé son témoignage commencé dans la matinée; on a ensuite entendu un couple d'autres témoins puis les plaidoiries ont commencé.

Il a expliqué les questions de droit mêlées aux questions de fait dans cette affaire compliquée, puis il a fait une analyse de l'article incriminé.

Devant cette impasse le juge ne pouvait plus libérer le jury, ce qu'il a fait immédiatement; il était environ onze heures moins le quart.

Trop d'importance à l'affaire Gagalas

A la séance du soir Me Lafontaine a continué son plaidoyer. Il a analysé en détail la preuve quant à l'affaire Gagalas, et a discuté les divers témoignages sur ce sujet.

Me Lafontaine parle ensuite des Jeunes Patriotes, s'explique que M. Denis était fier de s'occuper de cette organisation, et que l'attaquer dans ce domaine, comme l'accusé l'a fait, pouvait avoir une grande importance pour lui.

Il yse l'article dans le but de montrer qu'il est libelleux. Il termine ensuite en disant aux jurés: Il y a parmi vous des pères de famille qui ont de grands garçons qui veulent se faire un avenir; qui ont commencé un peu à se faire apprécier dans certains milieux ou groupes, dans quelque genre d'affaire ou d'organisation, ou qui appartiennent à un parti politique; lors de vos délibérations et en lisant l'article incriminé, demandez-vous si vous aimeriez qu'on écrive des choses semblables contre votre garçon.

Explications du juge

Le juge a ensuite pris la parole; voici un résumé des explications qu'il a données au jury. La preuve a été si longue, les faits prouvés si abondants, les questions de droit et de fait se sont tellement entremêlées, que cette masse qui se présente à nous nous embarrasse un peu l'esprit.

La première chose que je dois vous dire pour simplifier la question c'est qu'il faut vous débarrasser l'esprit de toute impression que cette cause serait un procès politique. C'est tout simplement un procès criminel, il n'y a absolument pas de procès politique devant vous.

Juges des faits

Vous êtes les juges des faits, c'est vous qui allez avoir la responsabilité de décider si l'accusé est coupable ou non coupable. Rappelez-vous qu'un verdict de non coupable ça ne veut pas dire nécessairement que l'accusé est innocent, mais ça veut dire que la preuve n'est pas décisive.

Le libelle

Le juge explique ensuite les divers articles du code criminel qui se rapportent à la question du libelle. L'article 317 définit le libelle: une chose publiée sans justification ni excuse légitime et de nature à nuire à la réputation de quelqu'un en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule, ou destiné à outrager la personne contre laquelle on le publie.

L'article 318 parle de la publication du libelle. L'article 324 dit que nul ne commet une infraction en publiant une chose diffamatoire qu'il croit pour des motifs plausibles être vraie et qui se rattache à quelque question d'intérêt public.

L'article 325 dit que nul ne commet une infraction en publiant des commentaires loyaux sur la conduite publique d'une personne qui prend part aux affaires publiques de défense sur une accusation de libelle; l'accusé peut se disculper en prouvant que la chose était dans l'intérêt public à l'époque où il l'a faite, et que la chose elle-même était vraie.

Recours criminel

Le fait que le même libelle aurait été publié auparavant ailleurs n'est pas une justification pour l'accusé de l'avoir publié à son tour. Si plusieurs faits libelleux ont été publiés, l'accusé doit prouver la vérité de chacun d'eux.

Voici pour les questions de droit. Quant aux faits, s'il ne s'y mêlait pas des questions de droit, je n'en parlerais pas beaucoup. Dans ce procès, il y a peut-être eu quelque longueur et des paroles acrimonieuses de part et d'autre, mais à côté du talent des avocats qui l'ont plaidé, la cause a été fort intéressante, surtout pour le président du tribunal qui en a pas mal appris sur la question du libelle.

Ce qu'il fallait prouver

Il fallait pour réussir dans cette cause prouver que l'article était diffamatoire et qu'il avait été publié par l'accusé. Quant au fait de la publication, les deux parties conviennent que l'accusé a publié l'article incriminé. Quant à la question de savoir si l'article est diffamatoire, c'est une question de fait dont vous êtes les juges.

Si vous arrivez à la conclusion que l'article n'est pas diffamatoire, acquittez l'accusé; si vous en arrivez à la conclusion que l'article, par sa nature, est diffamatoire pour Réal Denis, vous aurez à étudier d'autres questions.

Article en deux parties A mon point de vue cet article se divise en deux parties; la première partie, qui prend la moitié de l'article, a trait presque exclusivement à l'affaire Gagalas. M. Bouchard y raconte tout ce qui se passe suivant la version qu'a tenu de prouver la défense.

Ce qu'il vous reste à décider quant à l'affaire Gagalas c'est si M. Bouchard avait des motifs plausibles de croire que ce qu'il rapportait était vrai. Pour rapporter ces faits il s'est basé sur la preuve que conduisait à ce moment-là M. Calder. Cela m'a l'air plausible, cela pouvait être vrai et M. Bouchard pouvait croire que c'était vrai, et alors cette première partie se trouverait couverte par l'article 324.

L'intérêt public

Maintenant abordons la seconde partie de l'article. Il n'est plus beaucoup question de l'affaire Gagalas, il n'en est presque plus question, on ne parle que de M. Réal Denis. Pour cette partie de l'article je ne puis pas vous déclarer que c'est un sujet d'intérêt public dont la discussion est d'intérêt général. C'est-à-dire que si un journaliste publie un article diffamatoire en parlant de l'activité privée d'un homme, de ce qu'il a fait comme individu, ce n'est pas d'intérêt général.

Chef de la "gang"

La première c'est que Denis était chef de la "gang" du garage, et que Denis a fait un "hold-up" dans le bureau de Paul Gouin. Vous avez à vous demander si c'était dans l'intérêt public de publier ces faits-là de la façon dont on l'a fait, et ensuite si c'était vrai que Réal Denis était chef de la "gang" de Raynault, et si c'est vrai que Denis a fait le "hold-up" dans le bureau de Paul Gouin.

L'article accuse ensuite Denis d'avoir fait partie de la police personnelle de M. Duplessis, pour le compte duquel il agissait au sein des Jeunes Patriotes. Vous aurez à vous demander si la défense a prouvé cela et si c'était dans l'intérêt public de le dire.

L'accusation suivante dans l'article parle de l'expulsion de Denis, puis l'accusé après avoir cité le Canada pose une série de questions: Réal Denis est-il le même Réal Denis qui était chargé du ralliement au garage? Vous vous rappellerez que même si c'est rapporté dans un autre journal, c'est une diffamation de publier des choses diffamatoires.

L'article continue la série de questions: "Réal Denis est-il le même Réal Denis qui a passé au "Canada" les documents de l'Union Nationale?"

C'est une accusation assez grave. Si vous la trouvez diffamatoire, vous aurez à vous poser les mêmes questions. L'article dit ensuite: "Le Réal Denis dont parle le "Canada" est-il le même qu'on prétend avoir été organisateur de Vautrin, qui aurait organisé les polls volants d'Aulhière dans l'Abitibi?"

Le juge dit que les mêmes principes énoncés pour l'appréciation des faits se posent aussi pour cette question. M. Bouchard a dit dans son témoignage ce qu'il pensait des "polls volants", ajoute le juge, mais le crois trop intelligent pour avoir ignoré ce que voulait dire les "polls volants" d'Aulhière dans l'Abitibi. C'est encore une accusation, si vous la trouvez diffamatoire, vous devez demander si l'accusé a prouvé la vérité des faits, et l'intérêt public de la publication.

L'article demande ensuite, toujours dans les mêmes termes si c'est le même Réal Denis qui est allé dans le bureau de Paul Gouin, qui a vendu des documents au Canada.

Le juge. — Vous vous demandez si c'est prouvé et si c'était dans l'intérêt public de le publier.

Le juge signale ensuite que c'est assez grave d'accuser quelqu'un qui est d'une organisation politique de vendre des documents à l'organe du parti adverse.

Enfin l'article termine en disant: "Est-ce le même Réal Denis qui... qui..."

Le juge dit que cette expression est de nature à démontrer qu'on pourrait en dire beaucoup sur Réal Denis dans le sens de ce qu'on a dit auparavant.

Il ajoute: "Ce sera à vous de dire si c'est bien là le sens de ces mots".

Sont-ce des commentaires loyaux?

Ces commentaires qu'on fait sur l'activité en quelque sorte privée de Denis, vous devez vous demander si ce sont des commentaires loyaux. Même si on arrive à dire que Denis était un homme public, que ses activités étaient publiques, vous devez vous demander: "Sont-ce des commentaires loyaux, sans malice, de bonne foi, ou si ces commentaires ont été faits pour "lancer" un homme? Vous vous souvenez qu'un témoin, M. Pierre Chaloult, a déclaré que Bouchard a dit qu'il arrangerait Denis comme il faut" ou quelque chose à cet effet. Vous vous demandez si ce sont les commentaires d'un homme qui en veut à un autre et qui agit malicieusement et dans le but de l'exposer à la haine, au mépris ou au ridicule et destiné à injurier la personne contre laquelle l'article est publié.

Le jury

Le juge ajoute que les jurés doivent être unanimes pour rendre un verdict. Puis il demande aux avocats s'ils ont quelque chose à ajouter.

Le juge ajoute, à la demande de M. Brais, que le jury peut aussi être en désaccord.

Le jury s'est retiré ensuite pour délibérer avec le résultat rapporté plus haut.

Réal Denis termine son témoignage

Le principal témoin au procès de Paul Bouchard, directeur du journal la Nation, accusé de libelle diffamatoire à l'endroit de Réal Denis, a été le plaignant lui-même, qui a terminé, hier après-midi, le témoignage qu'il avait commencé le matin.

Dès la reprise de la séance, à 2 heures, Denis a fait une rectification en précisant qu'il n'était pas l'organisateur en chef mais l'un des organisateurs en chef de M. Adhémar Raynault, lors des dernières élections municipales.

Le témoin affirme ensuite qu'il n'a jamais livré ni vendu de documents au journal le Canada ni à aucun de ses représentants. Il dit aussi qu'il ne connaît pas la franc-maçonnerie ni aucune société secrète. Interrogé par Me Brais relativement aux Jeunes Patriotes, Denis révèle qu'il a été organisateur en chef de cette association, à un certain moment, et qu'il a contribué à l'oeuvre des Jeunes Patriotes, le lendemain de l'élection provinciale de 1935.

Denis déclare qu'il a pris connaissance de l'article de la Nation (produit au procès) six jours après sa publication, "au meilleur de sa connaissance".

Au garage de la rue Berri

A des questions de Me Brais au sujet du garage de la rue Berri, où a eu lieu une bagarre, la veille des élections municipales, Denis répond qu'il est allé tout au plus trois fois, les 14 et 15 décembre 1936, au garage de la rue Berri. Il a assisté à la bagarre, les lumières, dit-il, étaient éteintes à l'arrière. On râlait, mais des gens ont crié d'être tendre.

Par Me Brais: Vous avez vu l'auto dans laquelle est partie la personne battue? Le témoin: Je sais que Tremblay poussa Cardinal dans l'auto mais je n'en sais pas plus long. —Avez-vous pu voir le permis d'enregistrement du Sedan 48727? —Si j'ai vu, je n'en ai pas le souvenir. Le témoin déclare qu'il n'était

pas au garage lorsqu'on appela la police, et que la seule bagarre dont il a été témoin est celle où Tremblay a poussé Cardinal dans une automobile.

Services gratuits

Le témoin affirme qu'il n'a jamais reçu d'argent de M. Maurice Duplessis. Il nie catégoriquement avoir dit à Lebel que M. Duplessis lui avait fait un cadeau de \$1,000. Il ajoute que lorsqu'il a offert ses services, il ne travaillait pas. Il n'a reçu aucun salaire et a travaillé pour l'organisation Raynault gratuitement. Ni pendant la campagne provinciale, ni pendant la campagne municipale il n'a retiré un sou ni n'a exigé un sou de qui que ce soit. Même en sa qualité de l'un des organisateurs en chef de M. Raynault, il a travaillé pour rien.

Le dossier Cardinal

M. Eugène Laflamme, directeur du service d'identification judiciaire, est rappelé par la poursuite et déclare à Me Lafontaine que Tremblay n'a été condamné qu'une seule fois.

Me Brais obtient alors du tribunal la permission d'interroger M. Laflamme sur le dossier de Cardinal. M. Laflamme répond à Me Brais, après avoir consulté ses documents, que Cardinal a été condamné le 18 mars 1935 pour un vol avec violence, à une peine de six mois d'emprisonnement avec travaux pénitentiaires.

Expulsion et réinstallation

M. Jean Leduc, qui a été secrétaire-trésorier des Jeunes Patriotes et possédait les dossiers de l'Association, affirme qu'il n'a pas été convoqué lors de l'expulsion de Réal Denis de l'Association et il admet que le livre des minutes a disparu. Il déclare que Denis a été réinstallé dans les Jeunes Patriotes le 3 août 1936.

Une parade

M. Antoine St-Germain, 7747 rue Berri, déclare qu'il s'est occupé de l'élection de M. Raynault et qu'il a donné certaine somme pour la parade des Vétérans au marché Maisonneuve. Il a versé \$10 à Cardinal et à Riendeau pour louer trois camions et payer les enseignants. Plus tard, le témoin donna la balance de la somme (soit \$80) à Riendeau. Il termine son témoignage en disant qu'il a vu Cardinal lorsqu'on le monta dans une auto, au garage de la rue Berri, après la bagarre. Ce témoignage a clos la preuve de Me Lafontaine.

M. Roger Ouimet

Pour réfuter la contre-preuve, Me Brais appelle quelques témoins. Me Roger Ouimet, l'un des membres fondateurs de l'Action Libérale Nationale dit qu'il connaît M. Pierre Chaloult depuis près de 3 ans. A plusieurs reprises, dans ses entretiens avec M. Chaloult, il a été question de Réal Denis. L'opinion de Chaloult et la mienne, dit M. Ouimet, ont été que Réal Denis était à la solde de M. Duplessis et qu'il en était l'âme damnée. C'est net dans ma mémoire après plusieurs conversations, ajoute le témoin, et j'espère que notre bonne amitié continuera comme avant.

—Seriez-vous surpris d'apprendre qu'en avril dernier Chaloult était l'ami de Réal Denis? demande Me Lafontaine.

—Cela ne m'intéresse pas. —M. Chaloult a-t-il employé, en parlant de Denis, les mots: "pas un honnête homme"? —C'est bien le synonyme d'organisateur peu scrupuleux, répond M. Ouimet.

—Connaissez-vous les organisations politiques? demande Me Crankshaw. —Je n'en connais absolument rien. Je n'ai jamais été initié et ne désire aucunement l'être.

Est-ce l'homme du garage?

M. J. J. Gratton est rappelé et Me Brais fait approcher Ernest Cardinal. Puis, il demande au témoin s'il le connaît. M. Gratton répond qu'il l'a vu pour la première fois en Cour et que cet homme n'est pas celui qui a été jeté en bas de l'automobile Essex et qu'il a vu baissant dans son sang, rue Pontiac.

La plaidoirie de Me Fautoux

Me Fautoux, procureur de Paul Bouchard, a commencé son plaidoyer vers 3 heures et demie. Après avoir fait les félicitations d'usage au président du Tribunal, aux jurés et aux avocats de la partie adverse. Il fit allusion à certains points de droit que le Tribunal aura à souligner, relativement au libelle.

Le procureur lit d'abord le plaidoyer écrit de l'accusé et dit qu'il a l'impression que la preuve formidable des faits produits au procès saura guider les jurés et les aider à rendre un verdict équitable.

Me Fautoux insiste particulièrement sur les points suivants: Gagalas a été identifié par plusieurs témoins comme étant bien la victime du garage de la rue Berri; il n'y a pas eu d'enquête du coroner sur la mort de l'homme trouvé au pied de l'escalier du Champ-de-Mars, le matin des dernières élections municipales; Mes Calder et Ahern se sont adressés en vain au procureur général de la province pour obtenir une enquête complète sur la mort de Gagalas.

Me Fautoux fait ensuite un portrait de son client, Paul Bouchard, jeune avocat plein de talent, cultivé, etc., qui a devant lui un avenir brillant. Si vous condamniez l'accusé, dit-il, ce serait le plus grand illogisme jamais vu. Bouchard était certainement sincère, lorsqu'il écrivait dans son journal et qu'il révélait des faits qu'on toute sincérité il croyait d'intérêt public. Serait-il juste de le forcer à quitter sa robe d'avocat, à payer l'amende ou à connaître l'humiliation de la prison? —Je ne vous demande pas, dit en terminant, Me Fautoux, de sympathie envers l'accusé, je vous demande seulement de rendre un verdict juste, selon votre conscience, et de rendre ce verdict avec humanité.

Le réquisitoire de Me Lafontaine

Me J.-Eugène Lafontaine, procureur de Réal Denis, fait lui aussi les félicitations d'usage.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ

DUPUIS VESTONS "BLAZER"

pour hommes et jeunes gens



Modèle absolument tel qu'illustré en flanelle de laine légère tout unie ou à corde de soie. Choix de bleu ou marron. Tailles: 34 à 46.

Idéal pour le golf, le tennis, la campagne, les vacances... un prix avantageux chez DUPUIS. 5.00

Plateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (Sainte-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, gérant. A.-J. DUGAL, s.p. et dir. g.

Il rappelle aux jurés que si l'accusé, Paul Bouchard, est jeune, instruit et qu'il a devant lui un brillant avenir, c'est la même chose pour son client Réal Denis, qui est jeune, lui aussi, plein de talent, et qui voit sa carrière compromise à cause des calomnies odieuses dont il a été l'objet dans le journal la Nation.

Le témoin dit-il, est toujours été conforme à l'honnêteté à la droiture. Et voilà qu'on a voulu le détruire. L'accusé Bouchard, dit-il, est brillant. Me Fautoux nous l'a répété. Il a même oublié de dire qu'il était allé étudier l'espagnol en Espagne et que maintenant il veut édifier au Canada... des châteaux de fascisme, de séparatisme, d'anti-électoralisme, etc., Bouchard manque complètement de bonne foi. Il a prouvé maintes fois au cours du procès.

Après avoir parlé environ une demi-heure, Me Lafontaine, qui se sent très fatigué, demande au Tribunal la permission d'ajourner la séance et de reprendre son plaidoyer plus tard. La Cour est alors ajournée à 7 heures 45.

Au congrès des ingénieurs

L'allocation du gouverneur général — La télévision — Le charbon

Son Excellence le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir, parlant hier soir devant les délégués au congrès cinquantenaire de l'Institut de génie civil du Canada, à l'hôtel Windsor, a fait un plaidoyer en faveur d'une alliance harmonieuse de la nature et des grands travaux de génie civil. L'ingénieur doit se doubler d'un artiste pour ne pas offenser la nature.

M. J. G. Desbarats, président de l'Institut, présiderait hier soir le banquet. Le gouverneur général a signalé que le côté humain doit importer dans tout ouvrage d'art, que celui-ci ne doit pas rompre le charme d'un paysage. Au Canada, pays de vallées, j'espère que les ingénieurs veilleront toujours à construire des ponts qui s'harmonisent avec la grandeur, la beauté, le pittoresque de la nature.

Lord Tweedsmuir a rappelé aux ingénieurs que leur profession a de nobles origines, que les Égyptiens ont été de grands ingénieurs, que les Romains ont été une véritable race d'ingénieurs. Ici, au Canada, comme autrefois les Romains, les ingénieurs ont à conquérir la nature, ils ont à faire de la géographie humaine. Il les a invités à avoir le souci de la beauté, en un mot, dans leur travail.

Aujourd'hui les ingénieurs vont visiter des établissements industriels. Demain, ils iront à Ottawa, puis le congrès prendra fin. M. Augustin Frigon, directeur général adjoint de la Société Radio-Canada, a présidé hier la séance consacrée à l'électricité au congrès de l'Institut de génie civil.

La télévision

M. J.-C. Bernier, professeur de physique à l'École polytechnique de Montréal, a communiqué une étude sur la télévision.

M. H. Ouimet, ingénieur à la Société Radio-Canada, a pris part à la discussion sur la communication de M. Bernier et il a déclaré qu'il n'y a pas lieu de tarder davantage à organiser la télévision de façon pratique. Pourquoi priver les populations urbaines comme New-York et Montréal de la télévision sous prétexte que les populations rurales n'ont pas les moyens de l'utiliser? Si on avait attendu que l'homme de la campagne puisse s'acheter une auto pour se mettre à en fabriquer en grande quantité, cette industrie ne serait pas aussi développée qu'elle l'est aujourd'hui. Qu'on lance donc dans le public des appareils de télévision sans plus tarder, dit-il.

La mort de M. Eddy

On a donné lecture hier au congrès de l'Institut civil d'une communication préparée par M. Harrison Eddy, ancien président de l'American Society of Mechanical Engineers. M. Eddy est mort subitement à son arrivée à Montréal, de sorte que l'on attache une importance plus grande encore au contenu de sa communication. Il y prédit qu'au cours des cinquante prochaines années, les ingénieurs contribueront largement à réduire à vingt en moyenne le nombre d'heure de travail hebdomadaire.

Le charbon canadien vaut le charbon importé

Hier également, des congressistes ont étudié la question du charbon. Ils sont d'avis que le charbon canadien destiné à l'usage domestique et à l'usage industriel est de qualité égale à celle des anthracites importés.

Quelques raisons de nous corriger

PAR A.-H. TREMBLAY, I.E. C'est une jolie et solide brochure de 46 pages sur les devoirs pressants des éducateurs: parents et maîtres de tous les degrés. M. A.-H. Tremblay, inspecteur d'écoles de la région de Drummondville depuis de longues années, y traite avec courage, vigueur et à-propos l'épineuse question de l'éducation nationale; il va au fond des choses et dit carrément sa pensée, ce qui est assez rare. Cette brochure vous en apprendra autant que tout un volume; elle vous instruira, vous convaincra, vous guidera: parents et éducateurs. En vente, 0.15 franco; \$1.50 la douz. Franco, à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, et chez l'auteur, Drum-

Advertisement for Marquette 4731? featuring a woman and text about service direct vers New York Philadelphia Washington.